

# JOURNAL DES CAMPAGNES



*L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.*

3eme Année

Jeudi 6 Novembre 1884

No 40

## JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissent tous les JEUDIS et contenant tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

### FRANCE

Paris, 7 octobre.

Tous les journaux sont pleins aujourd'hui des récits, des commentaires et des pénibles réflexions qu'inspirent les scènes odieuses dont l'Eglise Saint-Nicolas-des-Champs a été hier le théâtre, et que je vous ai déjà rapidement racontées. Les journaux républicains s'efforcent d'atténuer le caractère révoltant de cette manifestation communarde, ou même d'en rejeter la responsabilité sur les catholiques. Ceux-ci ont le tort d'avoir des sacristies qui dérangent l'alignement des rues municipales, et de protester quand l'administration de la ville vient démolir une sacristie gênante. Telle est la thèse de la *Paix*, organe honnête de la dynastie Grévy. Mais la *Paix* oublie de dire qu'il y a sur la question une législation formelle. Les autorités de la ville ont bien le droit de faire rentrer une sacristie dans l'alignement de la rue; cependant, avant d'exercer ce droit, elle a le devoir d'indemniser la fabrique et les fidèles qui sont les vrais propriétaires du monument, par la construction d'une nouvelle sacristie ou tout autre dédommagement acceptable et accepté. Or, le préfet Poubelle a eu si peu l'intention de respecter sur ce point la lettre et l'esprit de la loi, qu'il n'a même pas voulu, comme je vous le disais, attendre le résultat de l'instance engagée contre lui au conseil d'Etat. Voilà donc un administrateur qui craint de laisser à la justice administrative elle-même

le temps de procéder à l'examen de ses faits et gestes. Et c'est l'organe de l'Elysée qui admire ces belles façons d'agir. D'autres journaux, qui ont dans le parti républicain plus d'influence que la *Paix*, sont choqués de ces manifestations dangereuses et violentes, provoquées par une administration trop sectaire. La *Liberté*, le *Temps*, le *Journal des Débats* commentent avec ennui ou indignation les scènes d'hier.

Quant à la presse conservatrice, c'est à l'unanimité qu'elle proteste contre les inqualifiables agissements de l'administration. Elle signale l'absence de tout service d'ordre, de toute police, alors que les excitations de la presse radicale et les procédés de l'administration avaient surexcité contre les catholiques en général et le clergé de St-Nicolas-des-Champs en particulier la canaille du quartier et des faubourgs. A l'archevêché, je sais qu'on est douloureusement impressionné de la tournure odieuse que les agents du gouvernement ont donnée à toute cette affaire. Il est très sérieusement question de suspendre les exercices du culte dans la paroisse Saint-Nicolas, attendu que les profanations les plus grossières ont été commises par cette foule de voyous et de filles publiques, ces admirateurs ordinaires de notre gouvernement anticlérical. Comment tout cela finira-t-il? J'en n'en sais rien. Aujourd'hui encore, il règne aux environs de l'église une grande agitation. La population, ameutée là sur quelque ordre des Loges, n'a pas lâché pied. A tout instant des groupes de voyous interrompent la circulation et se livrent aux manifestations les plus grossières. Fort heureusement, l'église est fermée jusqu'à nouvel ordre, et les exercices du culte sont forcément suspendus. Et voilà ce qui se passe à Paris sous le consulat de MM. J. Ferry et J. Grévy.

Le citoyen Marchi, si brillamment expulsé de Bruxelles pour ses excès de zèle républicain, n'a pas perdu de temps pour venir mettre sa plume au service des frères et amis de France. Il est présentement enrôlé dans l'*Intransigeant* du citoyen Rochefort, et son premier article paru hier a été une folle et violente diatribe contre

les "réactionnaires Belges" et contre le roi Léopold. Les communards ont fait là une précieuse recrue.

Nous voici à la veille de la reprise de la session du Parlement. La commission des 44, qui n'a pas jusqu'à présent trouvé grand'chose pour remédier à la crise ouvrière s'est réunie hier, au Palais-Bourbon sous la présidence de M. Spuller. On a décidé l'envoi d'une délégation à Saint-Etienne et à Lyon, où le chômage et la détresse des électeurs ouvriers augmentent dans des proportions alarmantes.

Et c'est un pareil moment que choisit M. Fallières pour célébrer devant un auditoire de province les bienfaits de la République et les réformes qu'elle doit encore réaliser. M. Fallières et ses collègues feraient bien d'inventer une réforme qui puisse empêcher la ruine de la France. Mais serait-on ministre de la République si on ne contribuait à endormir et à tromper la nation pour la conduire doucement à l'abîme?

N.

### Lettre d'Angleterre

Une nouvelle phase du mouvement national irlandais—Ce qu'en pensent les évêques—L'émigration irlandaise jugée par un correspondant du *Times*—Ce qu'il faut répondre aux mensonges de ce journal.

Londres, 4 octobre.

Depuis plusieurs années déjà, le haut clergé d'Irlande se tenait systématiquement éloigné des manifestations politiques et nationalistes dirigées par Parnell; quelquefois même, il s'est vu obligé de les approuver publiquement. Le bas clergé, au contraire, n'a pas cessé, quoique respectant toujours les conseils de ses supérieurs, de prendre part aussi activement qu'il le lui était permis à toutes les revendications nationales. De telle sorte que la scission fatale qui menace de séparer profondément, en Irlande, la cause religieuse de la cause politique, ne s'est pas encore opérée aux yeux de la nation. Si des évêques ont dû jeter le blâme, — et un blâme énergique — sur des mesures trop entachées d'esprit révolutionnaire, ils n'ont pas cessé pour cela d'encourager et de soutenir vigoureusement,

comme citoyens et patriotes, les mouvements d'opinion et les actes politiques qui leur paraissent désirables et légitimes au double point de vue catholique et irlandais. Mais cette conduite forcément réservée des évêques avait fait craindre à la nation que le Pape ne fût plus ou moins circonvenu par le gouvernement anglais et prévenu, par conséquent, contre l'Irlande.

Nous avons dit, il y a plusieurs mois, vos lecteurs se le rappellent certainement, avec quelle joie vive et profonde a été reçue en Irlande la noble et affectueuse parole de Léon XIII, rapportée de Rome par un membre de l'épiscopat irlandais qui lui avait exposé fraternellement les doutes envahissant de plus en plus l'esprit du peuple :

"Allez, a-t-il dit, et assurez à vos compatriotes que j'aime l'Irlande, que je souhaite de tout mon cœur lui voir rendre justice, et la voir rétablir dans ses droits."

A ces mots, l'Irlandais a compris que ce qu'il appelle les machinations du vieux serpent (l'Angleterre), n'avait pas abusé le Chef de la catholicité sur l'état réel de l'Irlande, et que ses évêques, par conséquent, ne pouvaient recevoir aucune instruction soupçonnée d'inspiration anglaise.

Voici que cette semaine vient de se cimenter en quelque sorte dans une réunion épiscopale un rapprochement heureux entre les chefs politiques et les chefs religieux de la nation.

Le *leader* parlementaire du parti irlandais, M. Parnell, a été approuvé dans plusieurs points essentiels de sa ligne politique par les évêques, de même qu'il avait été puissamment patronné par eux dans sa campagne contre l'émigration.

Il va retirer incontestablement de cet appui une force nouvelle et énorme, car, il faut le dire, un grand nombre d'Irlandais qui avaient abandonné le champ de bataille politique, troublés et mêmes découragés par les dissentiments subsistant entre leurs directeurs catholiques et leur chef civil, vont revenir au combat avec entraînement. Comme il serait désirable que cet accord pût durer, s'affermir et s'é-

tendre pour ne laisser place à aucune division. Si M. Parnell en a l'intelligence et la force, c'est vers ce but qu'il doit conduire ses partisans, en dépit de toutes les sociétés secrètes. Quant au clergé, il ne peut faire preuve de plus d'abnégation et de patriotisme éclairé.

\*\*\*

Le *Times* nous a ramenés cette semaine à la question de l'émigration irlandaise. Un de ses reporters se promène dans l'île-sœur et envoie de là une série de correspondances que nous ne trouvons pas précisément sans reproche. Il réédite une vieille assertion qui n'est pas fille d'un grand effort de génie et qui est absolument fautive d'ailleurs comme on l'a démontré cent fois.

D'après lui, l'Irlande est trop peuplée, de là vient sa misère. Il ne peut ignorer cependant que la population de cette malheureuse île a diminué d'au moins trois millions depuis quatre-vingts ans. Quelle influence en est-il résulté sur la misère de la population qui reste ?

« Les désordres agraires, continue le *Times*, ne cessent de troubler le pays ; donc—et c'est ici le résumé de sa politique—il faut continuer d'encourager l'émigration d'une part et faire sentir de plus en plus fortement, d'autre part, à ce peuple indompté, la pesanteur du bras de la loi. »

Nous ne devons pas nous attendre à voir les Anglais s'accuser eux-mêmes, tandis qu'il est si facile de donner cette explication de la détresse de l'Irlande. Ils ne diront jamais qu'elle est pauvre et misérable, parce qu'ils lui extorquent son argent, tranchons le mot, parce qu'ils la volent et l'oppriment depuis des siècles. Nous nous promettons bien, si les circonstances nous le permettent, de montrer un jour à vos lecteurs l'IRLANDE VOLÉE PAR L'ANGLERRE.

Nous soulignons le mot parce qu'il a été écrit par quelqu'un qui savait ce qu'il disait. Tout l'or irlandais traverse le canal Saint-George et va enrichir l'Angleterre par la double voie des impôts et des banques, c'est-à-dire par la force et par la ruse.

Quant aux capitaux anglais, pas un "furthing" ou, si vous voulez, un "liard" ne s'en va soutenir la moindre entreprise en Irlande. Il est inutile de mâcher les expressions pour rendre cette vérité moins dure et moins terrible. L'histoire la portera écrite aux yeux du monde en caractères sanglants, et elle sera l'éternel opprobre de l'Angleterre.

#### L'avenir du canal de Panama

L'empressement avec lequel le public souscrit aux obligations avantageuses que M. Ferdinand de Lesseps émet jusqu'au 25 septembre, s'explique d'abord par les avantages mêmes de l'émission, et ensuite par le magnifique avenir de l'entreprise.

Les avantages de l'émission, nous les avons déjà signalés plusieurs fois : un revenu de plus de 6 pour cent par an, une prime de remboursement de 177 francs par chaque obligation souscrite et une plus-value du titre, qui se développera, qui augmentera, au fur et à mesure que la date de l'achèvement du canal, fixée à 1888, dans quatre ans, s'approchera.

C'est là, d'ailleurs, exactement, ce qui s'est passé pour le canal de Suez.

En 1867, M. de Lesseps donnait au public des obligations émises à 300 francs, qui ne rapportaient que 5 0/0 par an, et ces obligations valent aujourd'hui à la Bourse 580 fr.

La plus-value réalisée, le bénéfice est donc de 280 francs par titre ; en d'autres termes, l'argent apporté à M. de Lesseps a presque doublé de valeur.

Il en sera certainement de même

des obligations de Panama, que M. de Lesseps offre aujourd'hui au public presque dans les mêmes conditions que celles de 1867.

Quant à l'avenir du canal de Panama, au trafic énorme qu'il doit satisfaire, aux recettes qu'il procurera en conséquence de ce trafic, il y a longtemps que le public français l'apprécie, avec cette promptitude de jugement et cette clarté de vue qui caractérise notre nation.

Maintenant, ce sont les Américains et les Anglais qui voient ce que sera pour le commerce universel l'ouverture du canal de Panama en 1888.

Voici ce que dit le grand journal anglais de Londres, le *Times*, dans son numéro du 18 septembre :

« M. de Lesseps émet en ce moment une nouvelle série d'obligations du canal de Panama. Quoique cette émission ne doit avoir lieu que le 25 septembre, on sait déjà que les demandes seront considérables et que le succès est assuré. Il n'y a rien de surprenant.

« Ce qui est intéressant pour les Anglais, c'est qu'en ce moment, la conviction prédomine que le Canal sera prêt à la date stipulée, c'est-à-dire en 1888. Or, les Américains se préparent activement pour cet événement. Ils ont envoyé une commission spéciale pour faire un rapport sur l'état des travaux et la date probable de l'achèvement du canal, et comme cette commission a conclu qu'il serait prêt en 1888, les Américains ne sont non seulement pressés de mettre leur marine marchande en état de profiter de suite du canal, mais ils créent aussi une suite de Zollverein en concluant des traités avec les États qui bordent le Pacifique.

Et le journal de Londres conseille aux Anglais de ne pas se laisser devancer par les Américains, de se préparer pour se servir du canal dès le premier jour.

En fixant à 20 francs seulement par titre souscrit le premier versement et en échelonnant les autres versements, M. Ferdinand de Lesseps, suivant son habitude, a largement favorisé la petite épargne française, et nous l'en félicitons.

C'est la grande masse des capitalistes français qui a fait le canal de Suez et qui en a bénéficié. Il est bon que les mêmes capitalistes bénéficient des grands résultats que promet, comme son aîné de Suez, le grand canal de Panama.

#### Lettre de Tunisie

Mgr Bouhagiar—Rapatriement de 5,500 soldats français—L'incendie de l'église des Capucins.

Tunis, 16 septembre.

C'est désormais répéter une banalité que de faire ressortir la hauteur de vues qui préside aux diverses résolutions que prend l'Em. Lavignerie pour assurer la reconstitution de l'Eglise d'Afrique.

Vous n'ignorez pas de quel tact il faut user pour donner un peu de concorde à cette population tunisienne dont les éléments sont si hétérogènes. Français, Arabes, Italiens, Maltais, catholiques, mahométans et juifs, voilà autant de catégories disparates, entre lesquelles ç'a été la grande mission de Mgr Lavignerie de chercher à faire la paix. Ce sera son éternel honneur d'y avoir réussi, et le choix du P. Bouhagiar, qui vient d'être sacré évêque auxiliaire de Carthage, est une étape dans cette voie. Mgr Bouhagiar est Maltais d'origine, et dès lors n'inspire ni aux Français ni aux Italiens les défiances qu'éprouvent ceux-ci pour ceux-là, et ceux-là pour ceux-ci. D'autre part il appartient à cet ordre de Capucins dont les services sont tant appréciés ici, et dont la robe ne rencontre sur

son passage que marques de respect et que bénédictions. Enfin, curé de Sfax depuis plusieurs années, Mgr Bouhagiar connaît toutes les langues qu'on parle ici et ne manquera pas de mériter avant qu'il soit longtemps les sympathies universelles.

Vous avez déjà publié des détails sur la cérémonie du sacre, qui a été splendide de tous points. Le ministre résident et les consuls y ont pris part, donnant partout des preuves de cette courtoisie que l'Etat ne témoigne guère à l'Eglise dans la mère-patrie, et que M. Paul Cambon lui-même n'avait pas l'habitude de témoigner dans le Nord, quand il était préfet de ce département.

Dans le cortège qui a reconduit processionnellement les évêques jusqu'au collège Saint-Charles, on admirait la multitude des étendards français mariés aux drapeaux anglais, le tout formant un splendide coup d'œil.

Le soir, l'avenue de la Marine était brillamment illuminée ; une foule énorme la parcourait dans les deux sens, et se plaisait à s'associer aux joies d'une fête qu'il faut considérer comme le signal d'une ère plus féconde que jamais pour les intérêts catholiques et français dans la Tunisie.

Notre corps d'occupation va-t-il être réduit comme on l'annonce aujourd'hui même de Marseille ? La Compagnie Transatlantique aurait reçu l'ordre d'aménager le matériel nécessaire pour le rapatriement, par fraction de 5,500 soldats français, dont un premier millier partirait incessamment par l'*Abd-el-Kader*, qui mouille à la Goulette. Il est bien vrai que la France a besoin de soldats en Chine, et d'autre part qu'elle ne saurait mobiliser à l'excès ses garnisons de l'intérieur ; mais n'est-ce pas un chiffre exagéré que celui de 5,500 hommes dont on dégarnirait le territoire de Tunis ?

Après cela, qui ne sait désormais que l'influence française doit ses progrès bien moins au ministre résident et aux troupes sur lesquelles il s'appuie, qu'à Mgr Lavignerie et à ses dignes auxiliaires qui mettent au service des causes les plus élevées l'habileté la plus admirable, et dont l'action vaut, comme on l'a bien dit, tout autant qu'une armée ?

Une dépêche vous a fait connaître le désastre qui a frappé notre ville il y a huit jours.

Vers midi, le feu s'est déclaré, rue Sidi-Murgiani, à l'église des religieux capucins qui desservent la mission de Tunis, depuis deux cents ans. Je ne sais si cet incendie doit être attribué à la malveillance.

A cette occasion, nos soldats ont donné de nouvelles preuves de leur courage et de leur dévouement. Grâce à eux, on a pu se rendre maître en quelques heures du feu, qui était très violent et qui menaçait la ville d'un grand désastre. L'église incendiée se trouve, en effet, dans cette partie du quartier européen où la population est la plus dense ; elle est, en outre, enclavée au milieu des maisons.

C'est le quatrième régiment de zouaves qui mérite surtout des félicitations ; le quartier européen lui doit assurément d'avoir survécu au désastre. Officiers et soldats ont rivalisé d'activité intelligente. A trois heures, tout danger était conjuré.

Madrid, 29.

La nouvelle circule que le révolutionnaire Zorilla est caché sur la frontière française et qu'il cherche à corrompre les troupes espagnoles des provinces du nord. On prend des mesures pour paralyser ses tentatives.

#### Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Ottawa sur la franc-maçonnerie

Joseph Thomas Dnhamel, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque d'Ottawa, Assistant au Trône Pontifical, etc.

Au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse d'Ottawa, salut et bénédiction en Notre-Seigneur,

Nos Très Chers Frères,

Dans son Encyclique *Humanum Genus*, Léon XIII dit aux évêques : « arrachez à la franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est..... ; par des lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples. »

Nos devons soumission entière au Pape, lorsqu'il nous donne un ordre ou qu'il nous indique un devoir. N'oublions jamais cette vérité, Nos Très Chers Frères, car le Pape commande au nom de Dieu ; il dirige les âmes au nom de Jésus-Christ, avec une assistance particulière de l'Esprit-Saint.

Pour témoigner de notre obéissance au chef des âmes sur la terre, nous venons, en ce jour, vous entretenir de la franc-maçonnerie, des malheurs qui accompagnent son développement et du but qu'elle poursuit.

I

Dans les persécutions actuellement exercées contre l'Eglise, un fait domine tous les autres : la captivité du Pape qui dure depuis plus de quatorze ans.

Cette captivité est un malheur pour l'Eglise et une honte pour les catholiques.

La chef de plus de deux cents millions de catholiques ne peut sortir de sa demeure sans s'exposer aux insultes et aux attaques de ses ennemis.

Tournez vos regards du côté de Rome, Nos Très Chers Frères, et vous verrez deux palais royaux en face l'un de l'autre : la Vatican et le Quirinal. Au Vatican habite le Roi légitime, Léon XIII. La Révolution a volé le Quirinal pour y installer le Roi qui y obéit. Celui-ci sert de géolier à Notre Saint-Père.

Et, la prison du Pape est bien gardée. En décembre 1878, en janvier 1879, et depuis en 1882, pendant quatre mois, devant la porte de bronze du Vatican, Nous avons vu les agents de la police italienne et et Nous n'avons pu, une seule fois, nous rendre à l'audience du Souverain-Pontife sans rencontrer, à la même porte, un soldat italien en faction, le fusil en bandoulière. Quelques soldats pontificaux, il est vrai, montent la garde à l'intérieur, mais peuvent-ils suffire pour empêcher l'Italie de franchir l'enceinte sacrée ?

Léon XIII a déclaré à maintes reprises que sa situation devenait chaque jour plus intolérable.

II

Mais qui donc a dépouillé le Vicaire de Jésus-Christ de ses États, de ses biens ? Qui donc entrave de plus en plus sa liberté ? Les hommes de la Révolution.

Ces hommes se sont organisés en sociétés secrètes. Comptant sur leur nombre et sur la puissance qu'on leur a laissée acquérir, ils poursuivent sans relâche leur but.

Tantôt ils provoquent, tantôt ils favorisent les agitations sociales, politiques, religieuses ; ils trouvent mille moyens d'endormir ou d'effrayer plusieurs de ceux qui, dans leur position, pourraient réclamer, avec chance de succès, les droits imprescriptibles de la Religion ; ils réussissent souvent à paralyser l'action des fidèles enfants de l'Eglise. Pour augmenter le nombre de leurs instruments et de leurs

dupes, ils reçoivent dans leur camp et ceux qui ne croient pas en Dieu ou n'admettent aucune révélation, et ceux qui vivent séparés de l'Eglise et ceux qui pensent rester catholiques tout en s'affiliant à des sociétés dont les doctrines sont hérétiques, irpies, athées. Ceux qui aiment sincèrement l'Eglise et veulent son triomphe, même au prix de tous les sacrifices, deviennent les sujets de railleries les plus grossières de la part de ces hommes pervers et de ceux qui se laissent imbecilement tromper par eux ; ils sont taxés de fanatisme et d'ignorance parcequ'ils ont en horreur les doctrines que les Papes, entre autres Pie IX et Léon XIII, ont notées comme mauvaises, erronées, dangereuses, etc.

Les affiliés les plus rusés, et souvent les plus cachés des sociétés secrètes, travaillent aussi avec grand soin à inspirer à certains catholiques dont l'influence, les écrits, et un généreux concours seraient si utiles à la cause religieuse, cette prudence qui pourtant n'a jamais été chrétienne et qui les porte à ne rien entreprendre pour la vérité, et même à blâmer ces vrais disciples du divin Maître qui veulent, avant tout, l'extension du règne de Dieu.

Dans les mêmes desseins, ces hommes tournent en ridicule les choses saintes, et les pratiques, la morale et le dogme enseignés par la Religion ; ils applaudissent à toute injustice commise contre l'Eglise ; et, s'ils affichent, quelque fois, à l'égard de cette divine société, une affectation de respect, c'est pour mieux réussir à livrer au mépris ses dignitaires les plus dévoués et les plus courageux dans la lutte contre le mal ; enfin, ils s'attaquent directement à tout ce qui est chrétien.

III

Entre toutes les sociétés secrètes la franc-maçonnerie tient le premier rang. Elle est devenue comme la mère de toutes les autres. C'est elle surtout qui a inspiré ces spoliations sacrilèges contre lesquelles, à chaque occasion, il importe de protester ; c'est elle qui a fait du Vatican, pour l'immortel Pie IX et l'intrépide Léon XIII, une dure prison.

Il ne faut pas juger de la franc-maçonnerie par quelques programmes avoués ou encore par certains personnages qui font ou ont fait partie de la secte maçonnique. Ajoutons qu'il est nécessaire de ne pas se laisser tromper par les affirmations ou les négations intéressées des francs-maçons eux-mêmes.

Beaucoup parmi eux nient que la franc-maçonnerie soit une société mauvaise et prétendent qu'elle est une association de secours mutuel, dont les membres ne s'occupent que de tolérance et de fraternité, dont le but est d'assurer à leurs semblables une plus grande somme de liberté, dont les principaux moyens d'action sont la diffusion de l'enseignement et la vulgarisation de la science.

D'autres cependant, ainsi que le dit Léon XIII, " ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si faire se pouvait, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables à Jésus-Christ Sauveur "

Vous le voyez, Nos Très Chers Frères, la franc-maçonnerie est habile. Faut-il cacher son jeu ? Elle le cache sans l'abandonner. Croit-elle le moment arrivé quelque part de travailler à découvert à son œuvre de destruction, elle a mille audaces.

Elle sait prendre toutes les formes. Pour les rois, les fils des rois et les grands du monde, elle est aristocrate ;

pour les gens du peuple, elle se fait populaire. Elle flatte toutes les ambitions, celles du riche et celles du pauvre, celles du savant et celles de l'ignorant.

IV

La franc-maçonnerie envie la place que l'Eglise occupe dans le monde. Aussi veut-elle, cherche-t-elle à s'emparer. Qui, après la publication de l'Encyclique *Humanae generis*, pourrait dire qu'elle dissimule même sa prétention de devenir la contre-Eglise ?

Elle a des loges pour temples ; elle a son culte ; elle fait ses cérémonies avec ou sans la permission des autorités quand les circonstances lui sont favorables ; elle a sa hiérarchie ; elle adore son Dieu à elle, cet esprit qui a voulu se faire l'égal du Très-Haut, Pour remplacer les enseignements de l'Eglise, la secte maçonnique a ses doctrines positives, naturalistes. Au lieu de la morale chrétienne, elle prêche sa morale libre et indépendante qui prépare le triomphe des passions dans les cœurs et le règne du désordre dans la société.

Croyant pouvoir détruire ce que l'Eglise a édifié et renverser ce qu'elle soutient, la franc-maçonnerie a déclaré une guerre d'extermination à la sainte Epouse du Christ, Pour être plus lente dans certains pays, cette guerre n'en est pas moins perfide.

La franc-maçonnerie ne se propose rien moins que la destruction du Christianisme et de Dieu même, s'il était possible. En vain des francs-maçons voudraient nier ce but. Un de leurs chefs n'a-t-il pas dit que la secte maçonnique " travaille à rouler le cadavre du catholicisme dans la fosse ? "

Il ne faut pas se faire illusion, la maçonnerie est une conspiration habile et puissante et non pas seulement, comme quelques-uns se l'imaginent, une secte idéale, ou une association de bienfaisance. Depuis un siècle et demi, ce sont les paroles de Léon XIII que nous allons citer, " la secte de francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commencé à prendre au sein des Etats modernes une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension, sont précisément résultées, pour l'Eglise et pour l'autorité des princes, pour le salut public, les menaces que nos Prédécesseurs (les Papes) avaient depuis longtemps prévues. "

V

Deux sociétés organisées sont donc en présence : l'Eglise et la franc-maçonnerie. Le sort de la chrétienté et le salut du monde sont en jeu dans la lutte irrévocablement engagée entre elles.

L'Eglise a été constituée par Jésus-Christ. Elle n'est pas une œuvre humaine. Il faut lui obéir ou la persécuter, croire en elle ou lui faire la guerre. Inutile de lui demander de jeter ses armes et de mendier la paix. Gardienne des principes sociaux, de la morale éternelle et de la vérité, elle enseigne et agit au grand jour.

La franc-maçonnerie au contraire est une secte occulte qui propage des principes naturalistes, anti-sociaux ; elle fait l'œuvre de l'ennemi de Dieu et de l'homme.

Nos Très Chers Frères, Nous sommes les enfants de Dieu et les serviteurs du Christ, il ne peut y avoir de contact entre nous et ceux qui se font les enfants de Satan et les esclaves de chefs la plupart du temps inconnus ; nous sommes les fils de la lumière, il doit exister entre nous et les fils des ténèbres une antipathie profonde et reconnue.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône dans toutes les églises et chapelles paroissiales et en cha-

pitre dans les Communautés Religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, ce cinquième jour d'octobre mil huit-cent quatre-vingt-quatre, fête de Notre-Dame du Rosaire.

† J. THOMAS, Ev. d'Ottawa,

Lettre d'Allemagne

Berlin, 3 octobre.

Je me reprocherais de ne pas vous signaler l'impression qu'a faite, dans toute l'Allemagne honnête, la magnifique lettre du Pape au cardinal Jacobini. Pendant qu'en Italie la presse officieuse a cherché à amoindrir ou à dénaturer l'acte de Léon XIII établissant aux portes de ses appartements un hôpital pour les cholériques, notre presse conservatrice, catholique et protestante, a exalté à l'envi la générosité du Pontife.

Les ripostes de la presse allemande à la presse italienne ont été particulièrement vives quand cette dernière s'est imaginée de dénier au Pape le droit d'avoir chez lui un hôpital pour les cholériques. Pourquoi le Pape, même prisonnier, mais toujours roi, ne pourrait-il pas agir en roi dans l'étroit espace qu'on lui a laissé, autant qu'Humbert à Turin, à Naples et même dans cette Rome violée contre tous les droits ? La *Gazette de la Croix* et le *Reichsbote*, en particulier, s'élèvent violemment contre les prétentions des feuilles italianissimes et protestent d'avance contre toute atteinte qui serait portée à la souveraineté pontificale.

Comme de juste, la presse juive n'entre pas dans ce mouvement d'enthousiasme. Vous n'ignorez pas les relations, intimes à plusieurs titres, qui unissent cette presse à la presse italianissime. En maintes circonstances, la même bourse qui fait vivre la *Gazette de Voss*, par exemple, et d'autres feuilles allemandes, est celle qui verse dans les veines des feuilles italianissimes le sang doré qui les fait vivre. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'obéissant à un même mot d'ordre les journaux *ejusdem farinae* des deux pays se soient entendus pour trouver à redire à l'acte souverain créant l'hôpital du Vatican.

Mais ces efforts combinés n'ont eu qu'un résultat : attirer une plus grande attention sur la grandeur d'âme et sur la magnanimité de Léon XIII et provoquer dans toutes les âmes un inexprimable sentiment d'enthousiasme.

\*\*\*

Le jour se fait enfin d'une manière à peu près complète sur la visite de l'empereur à Munster. Il est certain que notre vieux souverain n'a pas consenti à recevoir l'adresse des nobles westphaliens, et ce refus n'a soulevé aucune récrimination, étant connu les sentiments auxquels l'empereur a obéi. Ce sont ceux que je vous signalais en temps opportun. Quant à toutes les autres histoires qui ont été mises en cours, elles l'ont été par la presse libérale et par la presse juive, qui ont joué dans toute cette affaire un rôle honteux. Malheureusement, quelques rares journaux conservateurs protestants ont donné aussi dans le jeu. Ce jeu était d'abord de dénaturer frauduleusement, cyniquement les intentions des catholiques de Munster, de leur aliéner même d'avance l'esprit du souverain ; de semer partout avec une habileté diabolique la suspicion et la froideur ; de combattre, enfin, par tous les moyens, l'heureuse impression que devaient produire sur l'empereur les manifestations annoncées de dévouement et d'affection. Cette machination n'ayant pas réussi,

on s'est ingénié à tromper le public par une falsification honteuse des faits.

La vérité est que l'empereur a été reçu à Munster avec les témoignages les plus grands et les moins équivoques d'affection et de dévouement. Les catholiques en particulier, le clergé et la presse en tête, se sont fait remarquer par la noblesse et la haute correction de leur attitude. Aussi l'empereur a-t-il été vivement ému.

Je vous ait dit que Mgr l'évêque de Munster avait été, de la part de Sa Majesté, l'objet d'une invitation particulièrement flatteuse au banquet impérial. L'empereur et toute la famille impériale se sont montrés infiniment aimables pour Sa Grandeur.

Telle est la vérité, N'ayant pas pu brouiller les catholiques avec leur souverain, les feuilles juives essaient maintenant de faire croire à la nation que la réception de Munster a été tout autre. Mais les fables ne trouvent plus que des incrédules et excitent une indignation générale.

\*\*\*

L'époque des élections est désormais fixée, comme vous l'avez certainement annoncé, au 28 novembre. Aussi, chacun est à son poste de combat. De notre côté, la campagne sera menée vivement, mais à la façon dont nous entendons les luttes politiques. Les libéraux de tout acabit ont déjà adopté une manière différente et, chose curieuse, avant de tomber sur notre dos ils commencent par se dévorer entre eux.

Je vous fais grâce des scènes qui se passent chaque jour dans les réunions de ce qui s'imprime dans leurs journaux. Jamais manants n'ont poussé plus loin la liberté de l'invective et de l'injure. Que sera-t-ce quand, après avoir épuisé entre eux leurs colères, ils se réuniront pour nous accabler ? Ces faits portent avec eux leur enseignement, et je puis vous dire qu'ils contribueront à fortifier le parti du Centre.

Puisque je parle du Centre, j'ajouterai qu'un de ses membres les plus intrépides et les plus généralement estimés, M. le docteur Auguste Reichensperger, qui a 76 ans, est, de tous ceux qui ont été mêlés à la vie politique de ces dernières années, celui peut-être qui s'est le plus fait remarquer par son exactitude à remplir ses devoirs parlementaires. Il n'a jamais manqué à ses amis, même dans les circonstances d'une importance relative. Son activité était proverbiale, et la solidité de ses principes ne s'est jamais démentie. Aussi emporte-t-il dans sa retraite l'estime de tous. Ses ennemis même rendent hommage à son noble caractère.

\*\*\*

L'émotion produite dans la province de Posen par le discours attribué à M. le docteur Franz, l'ami de Mgr le prince-évêque de Breslau, n'est pas près de prendre fin.

Ce qu'il faut surtout redouter à cette heure, c'est une scission du parti catholique de la province, qui comprend à la fois les Allemands et des Polonais.

Cette scission deviendrait inévitable, si après avoir donné à un discours de M. le chanoine Franz une portée qu'il n'avait pas, la presse polonaise ne consentait pas à mettre un peu d'eau dans son vin. Les catholiques allemands du pays, et qui ont donné à la partie polonaise de nombreuses preuves de fraternité, qui n'ont en particulier jamais approuvé le système vexatoire employé par les représentants du gouvernement pour supprimer brutalement la langue polonaise, ces catholiques sont froissés des procédés par trop vifs de la presse. Dans les questions politiques, autant que partout et peut-être plus que partout, il faut beaucoup de sang-froid. Puissent les Polonais ne pas l'oublier.

## Mégantic

Aux dernières nouvelles, le candidat libéral, M. White, aurait 12 voix de majorité. C'est une victoire matérielle pour l'opposition. Ce n'est ni un gain ni un succès. M. White ne fait que prendre la place de M. Irvine, et il est évident que le parti libéral perd du terrain dans Mégantic. Autrefois, nos adversaires y remportaient des majorités de 600 voix. Aujourd'hui ils sont réduits à 37 ou à 12.

Que nos amis de Mégantic ne se découragent pas. La victoire leur vient lentement, mais sûrement. Mégantic est un comté que nous sommes en train de conquérir. Pas plus que les royaumes ou les provinces, les comtés ne se gagnent du premier coup.

Nous n'avons pas encore réussi cette fois à battre l'ennemi. Mais il s'affaiblit. Encore une campagne, et nous le vaincrons. La prochaine lutte se fera contre M. Langelier dont l'élection est contestée. Que nos amis commencent dès aujourd'hui à s'organiser, et qu'ils attendent en se préparant l'heure de la revanche.

## Aveu d'impuissance

Le *Monde*, de Montréal, ayant demandé à la *Patrie* quels sont les chefs et le programme du parti libéral, le journal rouge a répondu comme suit :

Nos chefs il les connaît assez, et quant à notre programme, il se réduit à un seul et unique article :

Délivrer le pays le plus tôt possible des intriguants politiques qui l'exploitent.

Quand cet article de notre programme sera exécuté, nous saurons bien ce qui nous restera à faire.

Voilà une réponse typique. La *Patrie* n'ose pas déclarer formellement que M. Mercier est son chef. Elle craint de s'exposer à la réédition de ses anciennes philippiques à l'adresse du député de Saint-Hyacinthe. Quant au programme libéral, la *Patrie* ne le déguise pas. Le voici en une phrase : *Ote-toi de là que je m'y mette.*

En réplique à cette incroyable déclaration, le *Monde* s'écrie avec raison :

C'est l'aveu le plus complet d'impuissance que jamais journal ait formulé au nom d'un parti. Comment, l'on vous demande de déclarer, non pas tant à nous qui savons ce que comportent ces évolutions d'un parti qui se débat sous l'étreinte du mépris public, mais aux électeurs, mais à ceux dont vous sollicitez le suffrage et l'appui qui ont par conséquent tout intérêt comme tout droit à le savoir, l'on vous demande de déclarer au nom de qui vous parlez, qu'els sont les hommes dont vous faites valoir la cause, quelle politique ils entendent adopter, quels titres ils ont à cette confiance qu'ils réclament, et vous n'osez, vous n'avez rien à répondre.

Vos chefs, nous les connaissons, dites-vous. Nous les connaissons que trop, hélas ! Nous savons que leurs noms sont associés à toutes les œuvres qui ont amené sur le pays ou un désastre ou une honte. Et c'est bien parce que le nous le savons, et c'est bien parce que le pays le sait comme nous que vous reculez devant la tâche de les faire connaître comme devant un fardeau trop lourd pour les destinées de votre parti.

Quant au programme, nous ne saurions guère vous blâmer de n'en pas énoncer. Vous en avez eu tant et de si différents, qu'il est difficile de vous retrouver dans le chaos qu'ils représentent.

Il n'en est guère qu'un à quel vous

êtes restés fidèles par la force même des choses, sous peine de disparaître tout à fait comme organisation distincte, et c'est celui que vous indiquez avec une naïveté capable de rendre des points à celle de M. de la Palisse : supplanter vos adversaires pour vous installer à leur place.

Ah ! si l'ambition pouvait constituer un programme à elle seule, nous savons bien que le vôtre serait complet. Par malheur, il arrive assez souvent qu'elle ne dépasse pas les bornes du rêve. Ce n'est pas à vous qu'il faut l'apprendre.

C'est égal, voilà les électeurs joliment avancés et si, après la déclaration que vous venez de leur servir, ils se plaignent de manquer d'informations, c'est qu'ils sont difficiles, n'est-ce pas ?

Que la *Patrie* ne croie pas qu'elle va se tirer d'affaire à si bon marché.

C'est cela. Le patriotisme du parti libéral c'est l'appétit du pouvoir. Hors de là ne lui demandez rien.

Evêché de Rimouski,  
28 octobre 1884.

A M. le Rédacteur en Chef du *Courrier du Canada*.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis chargé par Monseigneur l'Evêque de St-Germain de Rimouski de vous demander l'insertion dans votre journal de l'extrait suivant d'une circulaire adressée au clergé du diocèse.

Sa Grandeur profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui ont déjà contribué, ou qui contribueront au soulagement d'une si grande infortune, particulièrement le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, les honorables Messieurs Fortin et Flynn, députés du comté de Gaspé, et les propriétaires et rédacteurs de journaux qui ont bien voulu ouvrir une liste de souscription à cette intention, et ceux qui voudront bien se joindre à eux, ou répondre à cet appel.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

EDMOND LANGEVIN,

Vic.-Génl.

## GRAND INCENDIE A LA POINTE-A-LA-FRÉGATE

Un télégramme du Rév. M. Pouliot, missionnaire du Cloridorme, m'annonce une bien triste nouvelle d'un de ses postes, celui de la Pointe-à-la-Frégate.

« A huit heures lundi soir, un fort vent de Nord-Ouest s'est élevé. Le feu, allumé depuis plusieurs jours, a détruit le poste de la Pointe-à-la-Frégate et le voisinage, à l'exception de cinq maisons habitées. En moins de deux heures, granges, hangars, provisions, tout est devenu la proie des flammes. Trente-cinq familles sans pain, sans abri, sans vêtements. Berges et autres agrès de pêche en grande partie détruits. Les deux familles manquant sont retrouvées. Les incendiés se sont échappés avec de grandes difficultés. Secours de l'étranger nécessaires. »

C'est une grande épreuve pour ces infortunées familles, vous le comprenez bien, Messieurs, surtout en cette saison déjà rigoureuse. J'ai aussitôt demandé de l'aide au gouvernement provincial, et j'espère n'être pas refusé ; mais il nous faut faire aussi notre part pour soulager une si pressante détresse. Chaque curé va donc annoncer une quête dans sa paroisse en argent ou en effets, et m'en transmettre aussitôt le montant. En pareille occurrence, la célérité double la valeur des secours. Que Dieu récompense chacun de sa charité envers ces familles si affligées !

## Nouvelles du Manitoba et du Nord-Ouest

(Du Manitoba du 23)

Memorandum préparé par M. Louis Riel, tel que soumis à l'Assemblée du 5 septembre 1884, à Saint-Laurent, District de la Saskatchewan.

Les avantages dont le Nord-Ouest me

paraît avoir le plus immédiatement besoin, sont :

1. L'inauguration du gouvernement indispensable.

2. Les mêmes garanties aux anciens colons des Territoires que celles accordées en 1870 aux anciens colons de Manitoba.

3. Que les étendues de terres dont les Métis sont actuellement en possession, leur soient laissées en propre, et que, sur application, on leur en expédie les patentes.

4. Que les Métis du Nord-Ouest reçoivent chacun les 240 acres de terre qu'ont reçus les Métis de Manitoba.

5. Que deux millions d'acres soient mis à part par le gouvernement pour le bénéfice des Métis protestants et catholiques. Que le gouvernement vende ces terres ; qu'il en dépose l'argent à la Banque, et que l'intérêt de cet argent serve au soutien des écoles, à la construction d'orphelinats et d'hôpitaux, à l'entretien des maisons de ce genre déjà construites, et pour procurer aux Métis pauvres, des charrues au moins, et tous les printemps, de quoi ensemencher la terre.

6. Qu'une centaine de Townships, pris dans les terres marécageuses et qui ne paraissent pas pouvoir être habitées de sitôt, soient mis à part par le gouvernement, et qu'une distribution de ces terres ait lieu tous les dix-huit ans, entre les enfants Métis de la génération nouvelle, et cela durant cent vingt ans.

7. La Province de Manitoba a été agrandie depuis 1870 ; le titre Métis aux terres dont elle a été augmentée n'a pas encore été éteint. Que ce titre soit éteint en faveur des enfants Métis nés dans la Province depuis le transfert, et en faveur des enfants qui y naîtront pendant quatre générations.

8. Que les travaux et les contrats du gouvernement pour le Nord-Ouest soient donnés, autant que possible, aux habitants des Territoires, afin de les encourager comme ils le méritent, et pour accroître la circulation des argents au milieu d'eux.

9. Que le gouvernement canadien nourrisse les sauvages. Qu'on ne donne pas à la Chrétienté le spectacle navrant de les faire mourir de faim. Si la civilisation de notre siècle le permettait, et si la Puissance le veut, que le gouvernement fasse travailler les Indiens, autant que Pharaon a fait travailler les Juifs ; mais à tout prix qu'il ne les laisse pas en proie aux hallucinations et aux délires de la faim. On ne veut pas que les gens parlent pour les Sauvages, mais les Sauvages accablent les établissements Métis.

Les Métis et autres colons dépensent plus pour les Sauvages que le gouvernement. Et on veut défendre au peuple de mentionner cet état de choses. Ce n'est pas ainsi que le gouvernement fédéral devrait administrer les affaires indiennes.

10. Que la somme de mille piastres soit donnée par le gouvernement pour l'érection ou le soutien d'un couvent, partout où il y aura un peuple suffisant de Métis pour justifier pareille dépense.

11. L'érection des Districts du Nord-Ouest en autant de Provinces, aussitôt qu'ils auront atteint le même chiffre de population qu'avait le Manitoba lors de son entrée en Confédération, mais que cette érection des Districts en Provinces soit accompagnée de tous les avantages du gouvernement responsable, et par conséquent de l'administration des terres de la Couronne.

— Frank Rigney, épicier et marchand de liqueurs, de Winnipeg, a passé la frontière, la semaine dernière, après avoir forgé pour plus de \$10,000 de billets qu'il a escomptés à la Banque des Marchands. On prétend qu'il est allé au Mexique, où le traité d'extradition avec le Canada n'existe pas.

— La première gelée de la saison est arrivée le 6 courant et la première neige le 21. L'an dernier, nous eûmes la première gelée le 7 septembre, la première neige le 10 octobre, et la Rivière-Rouge se couvrit de glace le 9 novembre.

— Trois Sœurs de Charité sont parties mardi matin pour aller prendre charge de l'Ecole Industrielle à Qu'Appelle.

— Un journal hebdomadaire est maintenant publié à Qu'Appelle *Vidette*, et paraît tous les jeudis.

— Les patates se vendent de 50 à 75 centins le minot, au fort Qu'Appelle. Le grain n'a pas de prix déterminés ; il sera à bon marché.

## Saint-Jean-Baptiste.

18 octobre.— Jeudi soir, François Marchand, métis-français, s'est noyé dans la Rivière-au-Marais, à huit milles au nord-ouest d'Emerson. Il demeurait aux Deux Petites Pointes, était âgé de 33 ans, marié et père de deux enfants. Il revenait d'Emerson et l'on suppose qu'il s'endormit le long de la route. Rendu à la Rivière-au-Marais, ses chevaux, au lieu de prendre le pont, se lancèrent dans la rivière ; la voiture fut renversée et le pauvre Marchand se noya dans à peu près 2 pieds d'eau. Son service a eu lieu lundi à Saint-Pie.

## La commission d'enquête

## AFFAIRE MERCIER

M. E. TACHÉ, sous-commissaire des terres de la couronne, connaît M. Trudel depuis 1862. Ce dernier agissait comme agent de la succession Taché et a parfaitement rendu compte. Le témoin croirait M. Trudel sous serment.

A la séance de l'après-midi plusieurs autres témoins ont été entendus et tous ont déclaré qu'ils croiraient M. Trudel sous serment, ce sont MM. Lemieux, Miller et Fry, marchands de cette ville, McGee, courtier, Foley, tailleur, Mulholand, marchand plombier, Bois, ancien comptable chez M. Trudel, Péchevin Gunn, les conseillers municipaux Kane et McLaughlin.

M. P. ANGERS, de Québec, connaît bien M. Trudel et le croirait sous serment. Le témoin n'a pas entendu parler en mal de M. Trudel, excepté par l'*Electeur* depuis quelque temps seulement.

M. JULES LARUE, avocat de Québec, connaît intimement M. Trudel et le croirait sous serment. M. Trudel est regardé comme un homme actif, intelligent et méritant la confiance de ses amis politiques, des libéraux. D'après les rapports professionnels que le témoin a eus avec lui, celui-ci paraissait passablement scrupuleux à l'égard du serment.

MM. AUGER et LECLERC, notaires, n'ont jamais entendu parler en mal de M. Trudel et le croiraient sous serment.

M. CHAMBERS, du *Chronicle*, n'a aucune raison pour ne pas croire M. Trudel sous serment.

M. RICHARD M. P. P., raconte la conversation qui a eu lieu entre lui et le docteur Martel, en présence de M. Stebenne, au sujet de l'accusation portée contre M. Mercier. Cette conversation a été tenue la veille ou le jour où la déclaration du docteur Martel a été faite en Chambre. Le député de Chambly n'a jamais dit que cette affaire était une blague, mais au contraire que l'accusation était sérieuse et des plus graves pour M. Mercier et qu'il n'agissait pas ainsi pour détourner l'opinion publique de l'affaire Mousseau-Charlebois. M. Martel n'a jamais dit au témoin que l'enquête relative aux \$5 000 était une affaire futile.

M. BOUCHARD, rédacteur du *Journal de Québec*, considérant les relations intimes de M. Trudel avec les sommités de la société, du parti libéral, avec des hommes tels que les honorables MM. Mercier, Langelier et MM. Chs. Langelier, Pacaud, etc., le chef de la police riveraine doit jouir d'une bonne réputation, et il n'a aucune raison de ne pas le croire sous serment.

La commission a entendu hier à la séance de l'avant midi, plusieurs témoins qui ont tous déclaré qu'ils ne connaissaient rien pouvant les empêcher de croire M. Benjamin Trudel sous serment. Ce sont MM. le Dr Marsden, Blanchet, comptable au département de la marine, Vincelle, de l'asile de Beauport, McCorkell, maître boulanger, Webster, marchand de charbon, Charleson, conseiller de ville, Rhéaume, échevin,

Plamondon, conseiller de ville, Capitaine Marman, J. Giblin, Battle, Stephens et Mullin. Nous donnons un résumé des plus longs témoignages, c'est à dire celui de M. le chevalier Vincelette et celui de M. Plamondon.

M. C. VINCELETTE.—Je connais M. B. Trudel depuis 20 ans. Je le croirais sous serment. J'ai eu des transactions avec lui. J'ai endossé des billets pour lui. Je n'ai pas acheté de lui des chaudières, c'est M. P. Landry qui a fait cette achat. Je ne me suis jamais assez occupé de ses affaires pour savoir s'il était insolvable quand il a fait cette vente. Je l'ai toujours cru très honorable en affaires. J'ai entendu dire qu'il avait été en faillite, mais je ne le sais pas personnellement.

Je ne me rappelle pas très-bien quand la chaudière a été transportée chez moi, mais je crois que c'est pendant le jour, j'en suis presque certain. Jamais M. Trudel m'a dit qu'il était exposé à aller au pénitencier. Je lui ai endossé plusieurs billets et pendant plusieurs années. Il y a quatre ou cinq ans que je ne lui en ai pas endossé.

J'ai entendu dire quelque chose contre lui par des personnes qui d'après moi voulaient le ruiner. Je ne connais rien contre M. Trudel, seulement j'ai craint pour sa réputation lorsqu'il commença à s'occuper de politique, surtout lorsqu'il se trouva entouré par certains hommes qui pouvaient le compromettre.

M. PLAMONDON.—Je connais M. Trudel. Je le croirais sous serment. M. Trudel jouit d'une assez bonne réputation à St-Roch. Ce qui fait qu'il a été calomnié c'est qu'il s'est occupé de politique, je le connais depuis l'élection de M. Pelletier. J'ai entendu dire du bien et du mal de lui comme on pourrait en dire de moi. Je n'ai pas entendu parler de la fréquence de ses incendies.

A l'audience de l'après-midi les témoins suivants : MM. Gingras, ancien échevin, J. B. Resther, de Montréal, J. F. Peachy, architecte et Adolphe Hamel, marchand, déclarèrent que M. Trudel est croyable sous serment.

M. Drouin, avocat, d'après, une affaire professionnelle qu'il a eu à régler avec M. Trudel, considère ce dernier comme parfaitement honorable et le témoin ne croit pas que M. Trudel se soit moqué du serment comme on l'a prétendu, car il est bien certain que ses honorables amis, les libéraux, qui ont eu des rapports si intimes avec lui, auraient fui toute relation avec un homme qui se moque cyniquement du serment. M. Drouin n'a aucune raison de ne pas croire M. Trudel sous serment.

M. Chambers, du *Chronicle*, donne ensuite toutes les raisons qui avaient engagé le journal qu'il représente à s'opposer à la nomination de M. Benjamin Trudel comme chef de la police riveraine.

La commission s'ajourne ensuite à ce matin.

La commission s'est réunie de nouveau hier à onze heures avant-midi. M. Adam, avocat d'Ottawa comparait pour la défense. Il fait la déposition suivante :

Il a eu connaissance d'une conversation entre le Dr Martel et M. Stenbenne au sujet de l'accusation que le député de Chambly devait porter en Chambre contre l'hon. M. Mercier. Ayant compris, par un mot ambigu du Dr Martel, que l'accusation n'était pas sérieuse, le témoin, dans une conversation subséquente avec le Dr Martel, a prié ce dernier de lui dire si réellement l'accusation qu'il se proposait de porter n'était qu'une futilité. Le député de Chambly répondit que l'affaire en elle-même était réellement sérieuse et qu'il lui serait facile de prouver son accusation au

moyen des documents qu'il possédait déjà. Cette dernière conversation n'avait lieu qu'entre MM. Martel et Adam.

M. W. Fitzbac, de la brigade du feu, connaît M. B. Trudel depuis plusieurs années et a été son employé pendant 13 à 14 ans. La conduite de M. Trudel a toujours été honorable et ce dernier est croyable sous serment. Le témoin a eu connaissance de la faillite du chef de la police riveraine, mais il ne sait pas qu'il ait caché des ressorts au détriment de ses créanciers. Si la chose fut arrivée, il en aurait certainement eu connaissance. Le témoin ignore la cause des incendies dont M. Trudelle a été la victime.

Après l'audition de ce témoignage, la commission décide unanimement qu'il serait inutile, superflu et trop dispendieux pour la province de faire entendre d'autres témoins pour prouver la crédibilité de M. Trudel, le nombre étant déjà tout à fait suffisant.

Alors, sur proposition de M. Amyot la commission s'ajourne à ce matin.

### La situation commerciale

Sous ce titre, la *Gazette* de Montréal vient de publier un excellent article dont nous reproduisons les principaux passages. Notre confrère ne fait qu'exprimer les opinions d'un grand nombre de négociants et d'industriels.

Les approvisionnements sont modérés, les importations ont été proportionnées à la demande, les remises se font d'une manière satisfaisante, le volume des affaires égale celui de l'automne dernier, bien que le montant soit moindre de quinze pour cent environ par suite de la diminution dans la valeur, les mauvaises dettes ne sont pas considérables ni nombreuses, et l'avenir promet beaucoup.

On peut se convaincre facilement que les importations ont été proportionnées à la demande en consultant les rapports officiels du premier trimestre de l'exercice en cours, que nous comparons avec ceux de la période correspondante de 1883 :

Valeur des marchandises importées.		
	1883	1884
Juillet .....	\$10,055,781	\$ 9,404,998
Août .....	10,407,310	9,509,843
Septembre .....	10,333,399	9,870,950
Total.....	\$30,796,490	\$28,785,792

La diminution dans la valeur des marchandises importées au Canada, pendant le premier trimestre de cette année, est donc de \$2,010,000 bien que l'abondante récolte que nous avons pût tenter les négociants à faire des achats considérables dans l'attente d'une demande plus active pendant l'hiver, et que les prix excessivement bas des marchandises légitimât l'accumulation du stock. Ce fait parle éloquemment en faveur de l'extrême prudence des importateurs et des fabricants en général. Le petit nombre de faillites depuis quelques mois prouve la sagesse d'une semblable conduite.

Après avoir parlé du commerce du sucre, du fer, du coton, des laines, etc., et après avoir dit que ces différents produits ont atteint les prix les plus bas, notre confrère passe aux exportations.

Les rapports des exportations pendant le premier trimestre de l'exercice en cours indiquent que le com-

merce du pays a passé l'époque la plus critique et qu'il ne peut que s'améliorer avec les abondants produits agricoles de l'automne. Voici le tableau des exportations comparées à celles de la période correspondante de l'année dernière :

Valeur des exportations.		
	1883	1884
Juillet.....	\$ 9,459,450	\$ 9,387,836
Août .....	8 348,199	7,965,085
Septembre .....	8,603,533	7,955,468
Total.....	\$26,411,182	\$25,308,389

La diminution que nous constatons dans nos exportations se trouve entièrement dans les produits agricoles. Or nous connaissons tous quels ont été les résultats des récoltes depuis deux ou trois ans. La diminution que nous signalons ne doit donc pas nous surprendre ; nous devons au contraire être étonnés de voir qu'elle ne soit pas plus considérable.

En résumé, on peut dire que l'avenir ne s'annonce pas sous des couleurs aussi sombres qu'on le prétend dans certains quartiers. Le commerce n'est pas très actif, mais il s'appuie sur des bases solides et n'aura pas à subir une crise aussi sérieuse que celle que nous constatons aujourd'hui aux États-Unis et dans un grand nombre de pays de l'Europe. Avec de la prudence, le monde commercial saura faire face à toutes les difficultés et arriver sûrement au port.

### A la mémoire du grand Corneille

Le centenaire de Corneille a donné lieu à de grandes fêtes littéraires et religieuses. Nos lecteurs ont vu sur notre première page, il y a quelques jours, les nobles paroles que M. l'abbé Millault a prononcées à cette occasion dans l'église de Saint-Roch, à Paris. Aujourd'hui, nous voulons leur faire lire deux pièces de vers qui ont été lues à Rouen, durant les solennités organisées par cette ville à la mémoire d'un de ses plus glorieux enfants.

La première de ces pièces est de M. Sully-Prud'homme, l'auteur du *Vase brisé* et de la *Révolte des fleurs*.

#### STANCES A PIERRE CORNEILLE

Deux siècles ont passé, deux siècles, ô Corneille !  
Depuis que ton génie altier s'est endormi  
En recevant trop tard pour sa dernière veille  
L'aumône de ton roi par la main d'un ami.

Comme un chêne géant découronné par l'âge,  
Déserté des oiseaux qu'il attirait hier  
Et qu'éloigne le deuil de son bois sans feuillage,  
Tu finis seul, debout, dans un silence fier.

Ta renommée avait, par son aube éclatante,  
Alarmé le Mécène ombrageux de ton art,  
Un monarque a laissé, par sa grâce inconstante,  
Le laurier du poète inutile au vieillard.

Mais après deux cents ans, voici que ta patrie,  
Qui dispense elle-même aujourd'hui sa faveur,  
Dans son grand fils, plus cher à sa gloire meur-  
De l'idéal invoque et fête le sauveur.

Car si déjà tes vers, par leur saine puissance,  
Rendirent la noblesse aux lèvres comme au

Aux rires de Thalie enseignant la décence,  
Aux cris de Malpomène une austère vigueur,

Leur mâle accent encore aujourd'hui nous ré-  
Ce qui dort d'énergie en notre volonté, [vèle  
Et sait y faire encor palpiter la grande aile  
De l'héroïsme ancien, vaincu mais indompté.

De Chimène et du Gid la tragique aventure  
Nous exhauise le cœur pour nous mieux émon-

En nous montrant l'amour qu'un jeune ardent  
Et qui lutte, enchaîné par le sang au devoir.

Quand, fouillant le passé, ton génie en ramène  
Des traits d'honneur fameux que tes beaux vers  
Tu sais communiquer ta vieille âme romaine  
Par la voix d'un Horace à tes concitoyens !

Tu nous rends généreux par l'exemple d'Au-  
[guste,  
Quand du ressentiment le sublime abandon  
Ose trahir en lui la sévérité juste  
Pour nous faire admirer la beauté du pardon  
Polyeucte, en un chant magnifique et suave,  
Nous promet un royaume où la paix peut fleurir  
Et témoigne en tombant, devant les dieux qu'il  
[brave,  
Que le Dieu qu'il révèle enseigne à bien mourir

O tragédie ! appel profond de l'âme à l'âme  
Par les plus grands soupirs arrachés aux héros,  
Qui rend des passions la louange et le blâme  
Vivants au fond de nous par de poignants échos,

Art sobre de parure, à la fois économe  
Du lieu, du temps où gronde et frémit l'action,  
Plus jaloux d'évoquer l'éternel fond de l'homme  
Que de flatter des yeux la frêle illusion !

Corneille, dans tes vers résonne impérieuse  
La formidable voix que cet art prête aux morts,  
Et la frivolité d'une race riieuse  
Y sent comme un reproche éveillant un remords.

Ses jeux lui semblent vains sous ta parole grave,  
Ses querelles, hélas ! méprisables aussi ;  
A ses communs élans que la discorde entrave  
Tu rouvres l'Idéal comme un ciel éclairci !

Quand de tes vers vibrants la salle entière  
[tremble,  
Les hommes ennemis, pareillement émus,  
Frères par le frisson du beau qui les rassemble,  
Pleurant les mêmes pleurs ne se haïssent plus !

Non ! car l'enthousiasme a le saint privilège  
De rendre au vol des cœurs sa pure liberté,  
Comme l'essor croissant des nacelles s'allège  
De tout le sable vil qu'elles ont emporté.

Et sous un même vent d'espérance et d'audace,  
Ils sont tous entraînés vers les mêmes hauteurs,  
D'où l'immense horizon que l'œil sans voile  
[embrasse  
Nivelle et noie en bas l'arène et les lutteurs..

C'est ainsi qu'au-dessus des passions vulgaires,  
Aux vertus qui s'en vont nous forçant d'ap-  
[plaudir,  
Tu nous fais oublier nos misérables guerres  
Dans un monde où tout homme aspire à se  
[grandir.

Ah ! du moins pour un jour au pied de ta statue,  
Imposant l'acalmie au forum agité,  
La France, de sa gloire ancienne revêtue,  
Peut jour, grâce à toi, de l'unanimité !

Et devant toi l'espoir ose en elle renaître,  
Car après deux cents ans, ces maux n'ont point  
[tari  
Le sang vivace et pur qui l'avait donné l'être,  
Et non point épuisé le sol qui t'a nourri.

Au nid d'où sortit l'aigle un aiglon peut éclore  
Dont l'œil porte à son tour des défits au soleil,  
Et dont l'aile, après lui, tente le ciel encore  
D'un vol imitateur mû par un sang pareil !

Chez tes fils d'aujourd'hui, retrempez par l'é-  
[preuve,  
Que ton œuvre virile engendre des rivaux,  
Que ton solide verbe offre à ton âme neuve  
Un moule rajeuni pour des pensers nouveaux !

L'air que tu respirais gonfle aussi leurs poitrines,  
L'accent qui t'animait passera dans leurs voix,  
Ta langue peut s'user, mais ses nobles ruines  
Légueront à leurs vers le souffle d'autrefois !

Salut ! maître, salut ! Si la mort n'est qu'un  
[somme,  
Réveille-toi, respire, entends, vainqueur serein,  
Le retentissement sur la terre et dans l'homme,  
Des poèmes sortis de ta bouche d'airain !

Vois la pompe qu'un peuple en ton honneur  
[étable  
Pour rendre, à son appel, ton réveil triomphant !  
Ressuscite et recois, dans ta ville natale,  
L'hommage de la France à son sublime enfant !

La seconde pièce est] du chantre  
de la *Fille de Roland*, M. Henri de  
Bornier.

#### TROIS STATUES

##### I

Ce matin, aux leurs des tremblantes étoiles,  
De la nuit sur mon front sentant les derniers  
[voiles,  
Je parcourais, pensif, l'œil sur l'ombre fixé,  
La ville de Corneille, où revit le passé ;  
J'aperçus tout à coup, sur une place vieille,  
Une haute statue, et je dis : C'est Corneille !  
Mais non ; je reconnus, noir sous le ciel serein,  
Napoléon premier sur son cheval d'airain ;  
Mes yeux, dans la pénombre où plane le mystère,  
S'attachèrent troublés au géant solitaire,  
Et bientôt, dans mon rêve obscur, il me semblait  
Que c'était l'empereur de bronze qui parlait.

##### II

Ces drapeaux, disait-il, ces fleurs, ces oriflammes,  
Ces cris de joie ardents qui vont jaillir des âmes,  
C'était pour moi naguère encore, il m'en souvient  
Mais ce n'est plus pour moi que cette foule vient !  
Comme Louis quatorze et d'autres, il faut croire  
Que mon nom doit subir cette éclipse de gloire  
Brouze ou marbre, de nous les hommes sem-  
[blent las,

Et c'est déjà beaucoup qu'ils ne nous brisent pas !  
La triste humanité me rend guerre pour guerre.  
C'est la loi de ce monde et je ne m'en plains  
[guère

Quand il nous fait, de ses idoles fatigué,  
Payer trop cher l'encens qu'il a trop prodigué !  
— Puis quelqu'un, l'invisible et le suprême juge  
Aux vrais grands hommes ouvre un éternel  
[refuge !

Si je suis de ceux-là, Dieu le sait... Aujourd'hui  
Je ne suis qu'un vaincu plein de doute et d'ennui  
Mais, du moins, je sais voir sans tristesse ou  
[colère  
Vers d'autres se tourner la faveur populaire.

Et même j'applaudis lorsque son bon plaisir  
Consulte sa raison afin de mieux choisir !  
D'écouter une joie à la vôtre pareille  
Napoléon le grand le cède au grand Corneille !  
C'est justice. A Saint-Cloud, et ce mot-là me  
[plait.]  
J'ai dit un jour : Messieurs, si Corneille vivait,  
Je le nommerais prince. — Il l'était ! son génie  
Était de sang royal, de pourpre non ternie,  
Et je reconnaissais d'un œil fier et ravi  
Les héros qu'il créa dans ceux qui m'ont servi !  
— Quel est donc ce pouvoir de la pensée hu-  
[maine,

Qui donna, qui donna cette hauteur romaine  
A l'obscur avocat, à l'humble praticien,  
Qui se penchait le soir sur quelque livre ancien,  
Et soulevait dans un vers vibrant comme une  
[épée,  
Mettait le cœur du Cid et l'âme de Pompée ?  
Qu'ils sont heureux, ceux-là, ces hommes des  
[vieux temps.

Que font revivre ainsi des chefs-d'œuvre écla-  
[tants !  
Qu'il est heureux César, heureux le vieil Horace,  
Que le poète fait d'une immortelle race  
Et qu'il place à jamais, en plein ciel radieux !  
Dans une apothéose à côté de leurs dieux !  
Ah ! je ne craindrais pas du temps la rude

[offense ;  
Si j'avais un Corneille un jour pour ma défense ;  
Si, me jugeant sans trouble ainsi que sans effroi,  
Ce qu'il fit pour Auguste on le faisait pour moi,  
Et si dans l'avenir brillait cette merveille :  
Le soleil d'Austerlitz dans un vers de Corneille !  
Mais non, c'est Jeanne d'Arc qu'il me préfère-  
[rait,

Et mon dernier orgueil est mon dernier regret !  
Elle est là, Jeanne d'Arc, et la noble héroïne  
Vers le noble poète en souriant s'incline.  
C'est elle qui vous dit de son blanc piédestal :  
Fortifiez vos cœurs en ce deuil triomphal ;  
Revenez l'esprit plein des ces mâles pensées  
Par qui sont pour toujours les âmes rehaussées ;  
Célébrer un tel homme, admirer, applaudir  
La grandeur c'est déjà soi-même se grandir,  
Et quand, dans ce devoir, puisant une espérance,  
On aime mieux Corneille, — on aime mieux la  
[France !

## La Guerre

Une dépêche de Paris dit que l'amiral Courbet a fait à l'amiral Peyron ministre de la guerre, un tableau très sombre de la condition sanitaire des troupes ; et il exprime même la crainte d'être obligé de renoncer au projet d'occuper Tamsui. Dans ce cas l'amiral laissera deux navires pour bloquer le port.

Le général Brière de l'Isle a adressé de Hanoi au gouvernement français une dépêche dans laquelle il annonce que la garnison de Tuyen-Quang a repoussé plusieurs attaques des Chinois les 14 et 19 du mois courant. Les Français n'ont essuyé aucune perte. L'ennemi s'est enfin retiré complètement découragé. Les colonnes françaises explorent le pays près de Yen. Le général Brière de l'Isle fait tous ses efforts pour supprimer la piraterie.

Les Chinois travaillent au barrage de la rivière Woo-Sung et massent des troupes dans les environs de Changai et de Pékin.

Malgré le blocus de l'île Formose deux steamers ont débarqué des troupes chinoises et des munitions à Tai-Wan sur la côte sud-ouest de cette île. La flotte chinoise qui est à l'ancre dans la rivière Yang-Tsé a reçu ordre de se rendre à Formose pour secourir le commandant chinois Lin.

Le navire de guerre français la *Triomphante* est parti de Saïgon pour rejoindre l'escadre de l'amiral Courbet devant Kelung.

La Propagande a reçu, dit une dépêche de Rome, des nouvelles de Canton annonçant que plusieurs chapelles catholiques avaient été saccagées et détruites ; que deux cents maisons appartenant à des Chrétiens ont été pillées et incendiées, et que des hommes et des femmes ont été torturés pour avoir

refusé de prendre part aux cérémonies religieuses des Chinois. Deux évêques, trente missionnaires et sept fugitifs catholiques sont arrivés à Hong-Kong.

Deux croiseurs et cinq frégates ont reçu l'ordre de se préparer à partir immédiatement de Toulon pour les eaux chinoises.

### "L'oiseau noir-corneille"

(*Crow Blackbird.*)

Un ami m'a passé le *Courrier du Canada*, du 23 août dernier, où j'ai lu les commentaires de M. Eugène Renault, de Montmagny, provoqués par mon esquisse dans le *Morning Chronicle*, du dimanche pourpre—*Crow Blackbird*—que M. Renault nomme l'oiseau-noir-corneille.

Les détails qu'il nous donne sur les allures du monde ailé de Montmagny, à son arrivée en cette paroisse, en 1873 et depuis ; son allusion au manoir seigneurial de mon vieil ami, feu William Patton, aussi bien que la mention qu'il fait "des peupliers de Normandie de sa propre demeure, où nichaient les merles en 1874 (et je puis lui assurer qu'ils y nichaient quarante ans avant cela) n'ont pas seulement le mérite de réveiller chez moi, d'intimes et doux souvenirs de jeunesse : ils vont me fournir aussi l'occasion de corroborer et d'éclaircir ce qu'il dit quant aux tentatives de M. Patton, d'acclimater au Canada des oiseaux européens.

Depuis sa prise de possession, en 1835, de l'antique manoir des Couillard et des Oliva, M. Patton fit preuve de connaissances spéciales et d'un intérêt constant dans la gente ailée, tant celle répandue autour, que celle qu'il nourrissait dans l'intérieur, de sa demeure. La pittoresque paroisse de Saint-Thomas était riche non-seulement en gibiers de grèves, mais encore, en spécimens ornithologiques fort variés. Grande affluence surtout d'oiseaux, au printemps dans les verts bocages de M. Patton. Il y avait d'abord la bruyante colonie de mainates pourpres, "oiseaux-noir-corneille," établie dans les grands arbres à l'est du manoir et que j'ai décrite à la page 251, de l'*Ornithologie du Canada* : il y avait en sus, au second étage de la résidence du seigneur, dans sa jolie volière ayant vue sur le bassin de Saint-Thomas, un choix d'oiseaux indigènes au Canada assez varié, qu'il affectionnait fort, et sur les habitudes et les migrations desquels, il me fit plus tard, souvent l'honneur de me consulter, lorsque j'étais son hôte, après que ma famille eut quitté la paroisse ; on y voyait oiseaux rouges ou linottes canadiennes—chardonnerets, rossignols ou pinsons chanteurs, pinsons à couronne blanche—pinsons à poitrine blanche—pinsons fauves,—rossignols de guèrets—niverolles de Wilson—ortolans, quelques grives canadiennes, etc. Tout ce gai monde, hébergé sous le même toit, y vivait en excellents rapports.

Il va sans dire que les merles, à raison de leur caractère agressif, eussent été de trop dans la volière. Mon jovial et intelligent ami ne tenta pas de garder en domesticité, aucun de ces Mainates acariâtres, grincheux qui nichaient à sa porte. Voilà pour les espèces indigènes : quant aux oiseaux étrangers, M. Patton en avait une nombreuse collection : des *Skylark*, alouette Européenne, qui chantaient à ravir, tapis au sein de la petite touffe de gazon frais, qu'il leur ménageait chaque matin, dans leur étroite prison. Jamais il ne put cependant les décider à couvrir : bien que M. Knight, en son vivant, marchand de drap, Rue du Palais, Québec, ait réussi à diverses reprises, à élever en cage de jeunes *Skylark*, éclos chez lui : ce fait, tout étrange qu'il puisse sembler, je puis en garantir l'authenticité pour avoir vu les jeunes oiseaux.

M. Patton fit plusieurs tentatives, pour élever des métis (*Mules*) entre des serins et des *Goldfinch* anglais, ou bien encore, entre des serins et des linottes anglaises ; il réussit de ces alliances morganatiques à avoir des musiciens fort accomplis—mais auxquels la nature refusait la faculté de la reproduction. M. Patton chaque printemps faisait venir d'Angleterre dans quelques uns de ses navires, des grives irlandaises—*Irish thrushes*, qui "jasaient" admira-

blement,—des merles Anglais—*English Blackbirds*, noirs comme la nuit—qui sifflaient à ravir trois ou quatre mois durant. Je me rappelle l'émoi qu'il causa un printemps parmi plusieurs amateurs d'oiseaux, qu'il convia chez lui, pour contempler l'étrange spectacle d'une couvée de *Blackbirds*, dans un chausson de laine mis à la disposition de ses favoris, dans le coin d'une chambre : je n'ai jamais ouï-dire que d'autres au Canada aient réussi dans de semblables expériences avec des merles d'Angleterre, oiseaux farouches et habitués à voiler leurs pudiques amours, dans les épais fourrés de leur pays natal.

Il est fort vraisemblable que M. Patton à St-Thomas à l'instar de mon voisin le Col. Rhodes, à Sillery, ait tenté d'acclimater ici le fruit de ces unions : mais, je ne me rappelle pas l'année où il fit cette expérience. Je sais que des *Blackbirds* anglais mis en liberté ici le printemps, ont continué d'habiter les environs de Québec, (l'expérience se répète au moment où j'écris,) mais ils disparaissaient pour ne plus revenir, à l'approche des frimas : l'expérience tentée aux Etats-Unis n'y a pas réussi davantage. La manière agréable dont M. Renault traite son sujet, ses connaissances pratiques en ornithologie, ses succès comme chasseur, m'enhardissent à lui demander de vouloir bien continuer de nous favoriser de ses intéressantes notes. J'aimerais à voir M. Renault, prendre dans le *Courrier du Canada*, la direction d'une colonne hebdomadaire spécialement affectée à la zoologie dans toutes ses branches. Des notions familières, dégagées de tout grimoir scientifique (la délicate des classificateurs) sur nos oiseaux, nos animaux, nos poissons, etc., seraient fort goûtées où je me trompe fort, non seulement de notre jeunesse studieuse, mais encore par une nombreuse classe de lecteurs, qui n'ont d'autre moyen de se renseigner sur des objets qu'ils rencontrent chaque jour.

C'est cette pensée qui, en mars 1883, me porta à demander au *Morning Chronicle*, chaque semaine, une colonne entière de ce journal, la colonne du samedi, ayant pour titre "FUR-FIN AND FEATHER."

On a pu y trouver des noms bien connus de tous ceux qui s'occupent des sciences naturelles tels que MM. John Neilson, Rhodes, J. U. Gregory, Duncan Anderson, Henry Vennor, C. E. Dionne, et des spécialistes éminents : MM. Couës Knubley, Camberlain, Chadbourne, Cooper, McIwraith, Burroughs, Baird.

J. M. LEMOINE.

### Cette lettre

Nous avons fait sortir le chat du sac. Le "certain avocat politicien de Québec qui a écrit un bijou de lettre à notre ami M. William de Léry" c'est M. Chs. Langelier, il l'admet lui-même dans l'*Electeur*.

L'ex-député de Montmorency est furieux contre M. de Léry, qu'il accuse d'avoir violé le secret d'une lettre privée. Voilà qui est trop fort. Comment M. Langelier ose écrire à un chef conservateur comme M. de Léry, la veille du combat suprême, une lettre où il lui propose de trahir son parti, sans faire semblant de rien, et il est surpris que M. de Léry dénonce avec indignation l'insulte qu'il a reçue d'un homme qui s'intitule son ami !

M. de Léry était au plus fort de la lutte. Le parti conservateur avait confié à sa loyauté et à son énergie une position stratégique des plus importantes. Que fait M. Langelier ? Lui qui sait l'honneur de M. de Léry engagé dans la bataille, il s'en va lui demander de trahir lâchement ses amis, de livrer ceux qui se fient à sa parole. Et parce qu'il a écrit au coin d'une feuille de papier le mot *privée*, il croit que M. de Léry, un

gentilhomme, va dévorer silencieusement la mortelle injure qui lui est faite ! C'est le comble de l'audace !

Non, M. Langelier, quand on se fait provocateur de trahisons, on n'a pas droit au silence qui protège les correspondances ordinaires. Apprenez-le une fois pour toutes.

Maintenant, M. Langelier a le front de nous demander de publier sa lettre. Nous brûlons du désir de le faire. Mais cette lettre n'est pas à nous, ni en notre possession. Que M. Langelier autorise donc M. de Léry à nous la remettre pour publication, et nous lui ouvrirons nos colonnes avec délices, et.....commentaires.

Un bijou de lettre qui mérite de figurer au livre d'or de la littérature canadienne ! Ah ! S'il nous est permis de la publier, comme nos lecteurs vont jouir !

### Election contestée de Mégantic

Les objections préliminaires produites par l'honorable F. Langelier ont été plaidées, hier à Arthabaska, et son Honneur le juge Plamondon a fixé le 13 courant, pour rendre son jugement.

### L'élection présidentielle

Il est difficile de débrouiller l'amas de dépêches qui ont été expédiées la nuit dernière sur les élections des délégués chargés d'élire ensuite le Président des Etats-Unis. Nous croyons cependant que ce sont les partisans de M. Cleveland qui l'ont emporté, c'est-à-dire le parti démocrate.

Voici un court résumé des dépêches :

Le *Sun* de New-York annonce que Cleveland a une majorité de 80 à 40,000 dans le comté de New-York. Le *Herald* porte cette majorité à 60,000.

Seize divisions électorales de l'Ohio donnent un gain aux républicains de 268 voix sur le vote de 1880 et aux démocrates de 14.

Le Connecticut est probablement tombé au pouvoir des démocrates, et d'après le *Herald* leur majorité serait de 3,500 voix.

Les partisans de Cleveland ont aussi triomphé dans la Floride.

Quarante villages de l'état du Maine donnent 17 114 votes à Blaine ; 12 884 à Cleveland et 932 à Butler.

La majorité de Cleveland dans la Caroline du nord est de 40 000. Les démocrates l'ont emporté par une grande majorité dans la Caroline du Sud.

Les deux partis réclament la victoire dans le New-Hampshire.

La majorité de Cleveland dans le Maryland est de 10,000.

La victoire dans le New-Jersey est encore incertaine.

Les démocrates ont triomphé sur toute la ligne dans l'état de la Louisiane.

Blaine a une majorité d'environ 25,000 dans le Vermont.

L'état de Virginie est probablement au pouvoir de Blaine.

La presse de Buffalo annonce que Cleveland a triomphé dans les états suivants : Alabama, Arkansas, Geor-

gie, Kentucky, Louisiane, Maryland, Mississipi, Missouri, Caroline du nord, Caroline du Sud, Tennessee, Texas, New-Jersey, Virginie Ouest et Delaware, ainsi que dans la Floride.

La majorité de Blaine dans le Rhode Island est de 5.353.

L'état de Pennsylvanie et celui de l'Orégon ont donné une majorité à Blaine.

Les dernières dépêches nous donnent le résultat suivant :

Etats gagnés par les démocrates : — Alabama, 10 votes ; Arkansas, 7 ; Connecticut, 5 ; Delaware, 3 ; Floride, 4 ; Georgie, 12 ; Kentucky, 13 ; Louisiane, 8 ; Maryland, 8 ; Mississipi, 9 ; Missouri, 10 ; New-Jersey, 9 ; New-York, 36 ; Caroline du Nord, 11 ; Caroline du Sud, 9 ; Tennessee, 12 ; Texas, 13 ; Virginie-Ouest, 6. — Total 193.

Etats gagnés par les républicains ; — Californie 8 votes ; Illinois, 22 ; Iowa, 13 ; Kansas, 9 ; Maine, 9 ; Massachusetts, 14 ; Michigan, 13 ; Minnesota, 7 ; Nebraska, 5 ; Ohio, 23 ; Oregon, 3 ; Pennsylvanie, 30 ; Rhode Island, 4 ; Vermont, 4. — Total, 161.

On donne comme douteux les Etats suivants :

Colorado 3, Indiana 15, Nevada 3, New-Hampshire 4, Virginie 12, Wisconsin 11. — Total 48.

Le Colorado, le New-Hampshire et le Wisconsin appartiennent probablement aux républicains. Ils resteraient encore les états de l'Indiana, de Nebraska et de Virginie dont le résultat n'est pas connu d'une manière certaine. Il n'y a pas de doute que les partisans de Cleveland ont remporté la victoire dans presque tous les états.

Nos asiles d'Aliénés

I.

A. M. ISRAEL TARTE

JOURNALISTE,

Monsieur,

Nous avons été amis, ensemble, pendant plusieurs années, nous avons combattu l'ennemi commun, dans la presse, devant le peuple, en chambre, partout. Votre drapeau était le mien, mes chefs étaient les vôtres et sur beaucoup d'hommes et sur une foule de choses nos idées étaient les mêmes.

Ultramontain, je ne l'ai jamais été plus que vous.

Castor, vous le fûtes avant moi.

Les temps sont bien changés ! J'arrive de la Beauce où le parti conservateur vient d'emporter une victoire chaude et contestée et j'ai failli vous rencontrer dans les premiers rangs des bataillons ennemis. Je suis revenu avec M. Alphonse Demers l'un des propriétaires des gazettes dans lesquelles vous écrivez maintenant pour le profit du parti libéral.

M. Demers a tenu une assemblée en faveur de M. Poirier ! M. Demers a représenté M. Poirier au poll No 3 de St-François ! M. Demers avait outre cela une petite mission à remplir dans cette paroisse St-François, mais il n'a pu réussir !!!

Vous voyez, monsieur Tarte, que je suis passablement renseigné.

Donc les temps sont bien changés.

Vous avez été bon pour moi dans le passé, vous m'avez défendu, vous m'avez toujours ouvert les colonnes de votre journal et même—j'en garde encore le souvenir—dans une circonstance mémorable, vous vous êtes exposé, pour moi, à être condamné pour mépris de cour. C'est lorsque vous avez publié ma défense au lendemain de l'inique jugement qui me privait de mes droits politiques.

L'amitié garde bon souvenir de ces jours qui ne sont plus et volontiers je vous pardonne, à vous un ancien ami,

toutes ces piqûres d'épingle que depuis six mois vous vous évertuez à me porter dans vos gazettes.

Je n'en parlerais même pas et soyez sûr que je ne prendrais nullement le souci de vous répondre, si, dans ces derniers temps, vous n'aviez porté la guerre sur un autre terrain en attaquant une grande institution que vous avez pourtant toujours admirée.

Je veux parler de vos perfides écrits contre l'asile d'aliénés de Beauport.

Deux motifs me déterminent à rompre le silence et à croiser le fer avec vous : l'intérêt public tout d'abord, et ensuite l'impérieuse nécessité pour moi de défendre ceux que vous attaquez dans ma personne.

Car je ne suis pas seul, vous le savez, j'ai des co-associés qui partagent avec moi la responsabilité de l'administration de l'asile de Beauport. J'ai aussi à défendre les inspecteurs des asiles et des prisons, les médecins visiteurs de l'asile de Beauport, le gouvernement lui-même, que vous enveloppez dans un même blâme. Car, il n'y a pas à se dissimuler et vous l'avez d'ailleurs écrit en toutes lettres, si vous reprochez aux propriétaires de l'Asile de Beauport de mal administrer cette grande institution, vous reprochez également à tous ceux que je viens de nommer de ne pas faire leur devoir en n'exigeant pas de nous l'entier accomplissement des clauses d'un contrat qui lie également et les uns et les autres.

A ce point de vue nous sommes tous coupables au même degré.

Voulez-vous maintenant connaître l'intérêt public qui m'engage à vous répondre ?

Il est admirablement mis en relief dans les quelques lignes suivantes que j'emprunte à l'un des rapports des inspecteurs des prisons et asiles.

Lisez, c'est la condamnation de votre attitude vis-à-vis de nos asiles d'aliénés :

"L'asile de Beauport est un magnifique et riche établissement qui fait honneur à ses propriétaires. Il est divisé en deux parties : une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Ce sont deux maisons dans lesquelles la propreté rivalise avec le confort, et où les soins les plus attentifs, les plus constants, en rendent le séjour plaisant sinon agréable.

"Le sort des sept cents malheureux qui habitent ces maisons, s'ils avaient l'entière jouissance de leurs facultés mentales, serait envié par la plupart de nos habitants de nos campagnes et par tous les pauvres de nos villes.

"C'est assez dire, il nous semble, pour détruire les préjugés qu'entretiennent tant de gens contre ces asiles ; préjugés déplorables par leurs funestes conséquences, car c'est d'eux que vient la répugnance qu'éprouvent tant de personnes lorsqu'il leur faut y envoyer quelqu'un de leurs parents. Cette répugnance est la cause de longs délais, et ces délais très souvent font qu'un aliéné fort susceptible de guérison d'abord, devient incurable. Si le public connaissait bien le bonheur relatif qu'y goûtent les aliénés, il ne tarderait pas à les y transférer, afin de leur donner toutes les chances possibles de guérison et chaque fois qu'il y en aurait de guéri, d'éprouver le bonheur d'avoir conservé la raison à des êtres humains, sauvés de cuisants chagrins à des parents désolés et des dépenses considérables à la province.

"Les propriétaires de l'asile de Beauport ont fait et font encore, pour tenir leur vaste établissement au niveau de ce qu'il y a de mieux dans les autres pays des sacrifices qui ne sont surpassés que par le zèle, le dévouement qu'ils manifestent à leurs patients, en leur donnant les soins de tous genres que requiert d'eux cette classe de malades."

Comme vous pouvez maintenant le voir et comme vous auriez dû le voir plus tôt, l'intérêt public bien entendu exige que les asiles d'aliénés apparaissent à nos populations sous le jour le plus favorable et possèdent sans restriction la confiance la plus entière.

C'est ce que vous n'avez pas compris.

Sans doute vous avez le droit—et personne ne vous le nie—de porter plainte contre l'administration de n'importe quel asile, mais encore faut-il que cette plainte soit portée devant le tribunal compétent.

Les propriétaires de l'asile de Beauport ont un contrat avec le gouvernement de la Province de Québec. Si les proprié-

étaires ne remplissent pas les stipulations de leur contrat, plaignez vous au gouvernement. Lui seul peut apporter le remède nécessaire.

C'est ce que vous n'avez pas fait.

Vous vous êtes adressé au tribunal de l'opinion publique, tribunal incompetent, et pour satisfaire des animosités, personnelles vous avez frappé en aveugle.

Que voulez vous donc ?

Vous intéressez-vous réellement au sort des malheureux confiés à nos soins ? Que ne frappez vous alors à la bonne porte ? Pourquoi saisir le public d'une question que le public ne peut régler ? Tenez, avouez-le : soyez franc ! Ce n'est pas le sort des aliénés qui vous occupe. Votre plus grand souci c'est de frapper sur moi, c'est de me perdre dans l'opinion publique, c'est de nuire à votre ami des anciens jours.

Je vous félicite, vous y mettez tout le zèle d'un converti.

Mais, laissez-moi vous dire que pour m'atteindre vous faites la plus détestable des actions.

Vous soulevez les préjugés.

Vous jetez dans le sein de nos populations le germe d'une défiance qui ne raisonne pas ; vous créez, sans profit pour vous et au grand détriment d'une classe déjà assez éprouvée pourtant, une situation tout à fait fautive.

Bref, vous faites un mal incalculable.

Que dans toute la province de Québec dix familles seulement ayant chacune un aliéné chez elle—ajoutent foi à vos accusations contre l'asile de Beauport ; que ces familles refusent en conséquence de nous confier leurs malades ; que ces malades, par défaut d'un traitement médical, perdent toute chance de guérison et deviennent incurables, voilà votre œuvre !

Avez-vous songé à la responsabilité que vous assumiez en dirigeant contre l'asile de Beauport des coups destinés à moi seul ?

Soyez donc plus généreux, plus juste.

L'intérêt public—vous le comprenez maintenant—exige que je réponde à vos attaques.

Je le ferai sans animosité et je profiterai de la circonstance pour réfuter complètement le rapport du Dr Tuke.

Il y a un an, votre amitié m'aurait offert d'elle-même l'hospitalité de votre journal pour démantibuler l'échafaudage du scientiste anglais ; aujourd'hui, je ne m'adresse pas à votre amitié, mais je réclame de votre loyauté les moyens de me défendre dans le *Canadien* et dans l'*Evénement*, là même où je suis attaqué.

Nous avons été amis.

Serez-vous adversaire loyal ?

Villa Mastai 4 novembre 1884.

P. LANDRY.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Sandwich le 3 Nov 1884.

ARBORICULTURE

Plusieurs de nos abonnés nous ont demandé à diverses reprises, si nous connaissions quelque moyen ou procédé pratique de connaître les fruits des arbres, ou, pour mieux dire de rendre fertiles certains arbres fruitiers qui semblent se tenir improductifs pendant un trop long espace de temps.

Nous avons entendu préconiser plusieurs procédés qui tous sont plus ou moins pratiques et efficaces mais ceux qui nous ont paru les plus conformes au bon sens sont les suivants.

1. Suppression d'une racine-mère. Ce procédé, le plus énergique, s'appuie sur ce que l'absorption des racines est plus active que l'évaporation des feuilles. Au lieu de rétablir patiemment l'équilibre, on brusque le mouvement de la sève en retranchant une racine dont la grosseur peut varier suivant l'âge et la vigueur de l'arbre. Si la coupe se pratique sur une racine dont l'existence n'est pas essentiellement indispensable à la vie de l'arbre la fructification ne se fait pas attendre. L'amputation se fait de préférence au printemps, et avec un instrument assez tranchant pour ne point faire de mutilation trop grave.

2. Le moyen qui vient ensuite, comme moins énergique est l'inci-

sion annulaire de la peau de l'arore à la base des branches-mères. Cette incision se fait plus prudemment en laissant quelques ligaments de là afin de ménager un passage à la sève qui doit faire communiquer les parties séparées par l'incision. Ces ligaments sont recommandés pour empêcher la mort de la branche qui a subi l'opération. Il est essentiel de veiller à ce que la plaie ne tarde pas trop à se cicatrizer.

3. Nous avons vu employer aussi un moyen assez pratique pour obtenir le même résultat ; c'est l'arcure des branches par divers procédés tantôt en les forçant à se tenir courbées en les attachant à des pieux plantés sous l'arbre, tantôt par des poids suspendus à ces branches. L'arcure ainsi obtenue affaiblit la vigueur de la sève qui alors ne peut plus qu'alimenter les boutons à fruits au lieu de se lancer dans la pousse des jeunes tiges.

NOUVELLES

La convention des maîtres et des maîtresses à Sandwich les 23 et 24 octobre 1884.

(Suite)

A cette convention, comme d'habitude force compliments, force discours. On doit avouer qu'à ces sortes de réunions il ne manque pas de gens de bonne volonté, de gens donnant, préconisant d'excellentes idées, mais par contre combien peu des réformes à désirer restent en mémoire pour être efficacement poursuivies, combien de plans conçus tombent comme la semence de l'Évangile, dans les ronces et les épines.

Pour être impartial et sérieux, nous voulons cependant mentionner, parmi les discours entendus, celui de M. Sinclair, directeur de la High-School de Windsor, lequel mériterait d'être admis comme une pièce de base pour une réforme dans notre système scolaire. Si modeste que soit notre opinion, nous pensons que ce maître a mis le doigt sur la plaie, qu'il a traité son sujet avec un tact qui fait honneur à l'expérience acquise dans sa longue carrière de l'enseignement.

On nous a fait espérer que cette pièce élaborée par ce fonctionnaire compétent sera publiée dans tous les journaux du pays qui s'occupent de l'éducation primaire. Nous le souhaitons, et surtout nous désirons vivement que les idées de réforme suscitées par M. Sinclair arrivent aux oreilles de nos législateurs qui pourraient s'en inspirer pour nous donner un système scolaire plus en rapport avec les besoins actuels de nos populations.

Nous serions heureux d'avoir la traduction en français du discours de M. Sinclair, nous nous ferons un plaisir de le mettre textuellement sous les yeux de nos lecteurs, mais s'il ne nous est pas possible de l'obtenir nous essaierons toutefois d'en commenter les principales idées, celles qui ont paru frapper davantage les vrais amis de l'éducation.

(A suivre.)

Nous continuons à jouir de journées d'automne des plus favorables aux derniers travaux des champs.

Pas encore de pluie pour détrempier les chemins, ni non plus pour alimenter les sources. Les affaires semblent quelque peu reprendre par suite du bien-être qui nous viendra de l'abondance des récoltes.

A ceux qui nous demandent des plants de vigne nous rappelons qu'il faut planter en automne de préférence, quand le terrain est naturellement sec. Que ceux qui ont aussi fait leur commande de vin pour l'hiver, s'attendent à recevoir l'expédition avant les froids. En s'adressant directement à nous on reçoit par retour du courrier tous les renseignements désirés sur les vignes et le vin.

Hte GIRARDOT



### Victoire du parti conservateur à la Beauce

315 VOIX DE MAJORITÉ

Le candidat conservateur est élu à la Beauce par au-delà de 300 voix de majorité. C'est un triomphe éclatant. Tout ce que le parti libéral a d'agents électoraux, tout ce qu'il a de politiciens déterminés étaient rendu dans ce comté. L'honorable M. Langelier, l'honorable M. Pelletier, M. Gagnon de Kamouraska, M. P. B. Casgrain, M. Saint-Georges, M. Chs. Langelier, M. F. X. Lemieux, en un mot tout l'état-major du parti libéral à Québec s'était jeté à corps perdu dans la lutte. On n'a reculé devant aucun moyen pour assurer le succès de M. Poirier.

L'exploitation des préjugés s'est donné libre carrière. On a tenté de soulever le peuple contre une famille et contre un nom. On a fait appel aux passions, et fait valoir contre M. Taschereau des questions locales qui n'avaient rien à faire sur le terrain politique. Enfin on a pratiqué en grand les manœuvres frauduleuses. Un seul exemple édifiera nos amis. Deux ou trois jours avant la votation, les gens de M. Poirier ont acheté d'un seul coup chez un marchand de St-Joseph pour \$500 00 de whiskey. La preuve peut en être fournie quand on voudra. Dans une petite paroisse du haut du comté, durant le poll, il y avait trois maisons où l'on donnait à boire aux partisans de M. Poirier.

Eh bien ! malgré tout cela, nous avons triomphé par plusieurs centaines de voix de majorité. Ni la boisson, ni les préjugés, ni l'exploitation des passions, ni les manœuvres frauduleuses, ni les lettres contenant des promesses et des menaces à l'adresse de chefs conservateurs, n'ont pu prévaloir contre l'opinion honnête des électeurs de Beauce. Et M. Taschereau est élu.

Nos adversaires vont peut-être s'écrier qu'ils ont remporté une victoire morale, que la majorité conservatrice a diminué et que c'est un signe de réaction.

Nous ne leur laisserons même pas cette fiche de consolation. Non, il n'y a pas eu réaction contre la politique conservatrice dans le comté de Beauce. En quelques endroits, à Sainte-Marie entre autres, des difficultés, des misères locales nous ont nui. Dans cette paroisse, la dernière fois, nous avions 150 voix de majorité. Cette année nous en avons eu 84 de minorité : soit un déplacement de 234 voix. Mais ce changement est dû tout entier à une question parfaitement étrangère à la politique. Voilà la réaction libérale.

Si l'on veut parler de victoire morale qu'on parle de celle que notre parti a remporté à Mégantic, comté

libéral où notre candidat n'est défait que par 15 voix. Mais à la Beauce, le parti libéral est bel et bien battu, battu en bataille rangée, battu en dépit des plus coupables manœuvres.

Honneur à nos amis de Beauce. Le pays avait les yeux fixés sur eux. Ils ont noblement répondu à l'attente de l'immense majorité des citoyens de cette province. Ils ont maintenu haut et ferme le drapeau conservateur.

Nous félicitons l'honorable M. Bolduc de la victoire nouvelle qui vient de signaler sa carrière. Le sénateur de Lauzon vient de recevoir le baptême du feu, et peut entrer le front levé à la chambre haute. De son côté l'honorable M. Blanchet ne s'est pas ménagé. Il a payé de sa personne comme un simple soldat, et est resté sur le champ de bataille jusqu'à ce que la victoire fût assurée. Nous offrons aussi à M. Taschereau nos félicitations chaleureuses. Il a mérité son succès par l'énergie qu'il a déployée dans la lutte. Orateur et légiste, il fera honneur à la députation canadienne.

Enfin nous croyons devoir remercier, au nom du parti conservateur, tous les amis qui ont si vaillamment combattu pour la cause conservatrice. Nommons en première ligne, dans le comté de Beauce, MM. William de Léry, A. Pacaud, Duchesnay, Morency, Cloutier, Lessard etc. Nous aurons probablement plus d'un nom à ajouter à cette liste de braves.

Quant à nos amis d'ailleurs qui se sont distingués dans la lutte, nos lecteurs ont déjà lu plus d'une fois leurs noms dans nos colonnes. Merci à ces intrépides joûteurs, MM. Landry, Faucher, Marcotte, Lesage, Casgrain, J. E. Roy, Desjardins, Bouffard, Charlebois, Chassé, Turcotte, Taché, Angers, Stafford, dont le dévouement et l'éloquence ont si largement contribué à la victoire.

Nous oublions probablement plusieurs noms importants ; il nous est impossible de nous les rappeler tous en ce moment. Nos amis ont tous fait leur devoir.

Nous avons hâte de voir les journaux libéraux. Où est la réaction qu'ils nous ont tant prônée ?

#### Les commentaires du "Canadien"

Le *Canadien* d'hier nous annonçait solennellement des commentaires sur l'élection de Beauce. Le *Canadien* de ce matin nous les apporte. Voyons un peu ce que c'est, et commentons les commentaires de M. Tarte.

Le parti conservateur vient de triompher dans une bataille rangée contre le parti libéral. Les deux armées se sont prises corps à corps, et nous sommes sortis victorieux de la lutte. Tous les journaux conservateurs applaudissent au résultat et chantent victoire, le *Journal de Québec* comme le *Nouvelliste*, le *Quotidien* comme le *Courrier du Canada*. Seul le *Canadien* jette sa note discordante, et parle de leçon, de protêt signifié au gouvernement par les électeurs de Beauce. Il prépare ainsi de la copie à la *Patrie* et à l'*Electeur*.

Nous n'en sommes pas surpris. Nous savions que M. Tarte et le *Canadien* étaient contre nous dans la lutte qui vient de se terminer. Et lorsque l'un des plus jeunes enfants

de la tribu d'Israël a fait son apparition dans le poll No 3 de Saint-François, tenant à la main un blanc-seing de M. Joseph Poirier, nous n'avons vu dans ce fait qu'une manifestation nouvelle de ce qui nous était déjà connu.

Le *Canadien* est bien prêt de prétendre, tout comme un journal rouge, que les ennemis du gouvernement fédéral ont remporté une victoire morale. Et il attribue la diminution de la majorité conservatrice à des causes politiques. Nous affirmons sur notre honneur que M. Tarte dit une chose fausse lorsqu'il parle de la sorte. Au point de vue politique, le comté de Beauce était admirablement préparé à une élection dans les intérêts conservateurs. Les électeurs de cette division sont satisfaits de la protection ; ils sont contents de l'état de leurs affaires et n'ont aucun désir de retourner aux jours néfastes de M. Mackenzie.

De plus le subside de \$211 000 que le gouvernement a accordé au Québec-Central pour faire des travaux dont le comté de Beauce bénéficie presque exclusivement, achevait d'assurer au ministère la faveur populaire dans cette division. Le *Canadien* trompe donc ses lecteurs lorsqu'il veut leur faire croire que la politique du gouvernement est pour quelque chose dans la décroissance de la majorité.

Cette diminution, nous le répétons, est due tout entière à des questions locales, à des rancunes de plaideurs malheureux, à des incidents professionnels habilement exploités contre le candidat, à des préjugés ameutés contre un nom. Si l'on voulait faire une espèce d'enquête électorale sur la lutte qui vient de se terminer, nous n'hésitons pas à dire qu'on arriverait facilement à établir que la différence de majorité signalée par M. Tarte est due entièrement aux causes que nous venons de mentionner.

M. Tarte dit :

En élisant M. Taschereau, mais en lui refusant la majorité habituelle aux candidats conservateurs, il a agi avec cette discrétion significative dont le corps électoral est souvent le spectacle. Il n'a pas voulu se séparer encore du gouvernement, mais il lui a donné l'un de ces avertissements dont les hommes publics clairvoyants doivent savoir tenir compte.

Délicieux, en vérité. Les électeurs de Beauce se disent en leur cœur : Nous sommes conservateurs ; mais le *Canadien* n'aime pas le gouvernement fédéral, il nous faut donner une leçon à ce gouvernement. Jouons donc serré ? Tant de minorité pour Taschereau à Sainte-Marie, tant à Saint-Elzéar, tant au Sacré-Cœur, tant à Saint-Séverin. Bien, cela constitue un appoint respectable en faveur de Poirier. Maintenant, vous, les gens de Tring, de Lambton et d'Aylmer, restez avec Bolduc, ça fera une majorité de 300 voix pour Taschereau. C'est suffisant pour gagner, et ce n'est pas assez pour que le gouvernement se vante de nous avoir à sa discrétion.

Et le peuple de Beauce est arrivé au poll ce calcul en poche, et le résultat de l'élection, c'est une leçon pour le gouvernement.

Voilà les raisonnements tortueux

et la rouerie machiavélique que M. Tarte veut prêter aux électeurs de Beauce. Franchement c'est trop fin, et la seule réponse que mérite de pareilles cascades est un éclat de rire.

Parlons sérieux. Le *Canadien* s'écrie que le mécontentement contre les chefs du parti conservateur grandit comme une marée montante. Voici la vérité. M. Tarte forme à lui tout seul la marée dont il nous signale les grondements sinistres. Il est à la fois le flux et le reflux, c'est pourquoi il n'y a pas lieu de trembler.

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

M. Tarte voudrait jouer l'Auguste, et parce qu'il est mécontent il essaie de se persuader que tout monde l'est comme lui.

Veut-il savoir de quoi et de qui le parti conservateur est mécontent ? C'est du *Canadien* et de son rédacteur. Nous avons eu occasion de parler de l'un et de l'autre avec bien des gens à la campagne. Partout, dans les presbytères, auprès des vieux lutteurs blanchis dans les luttes du parti conservateur comme auprès des jeunes soldats qui font leurs premières campagnes, chez le simple cultivateur comme chez l'homme des professions libérales, nous avons entendu crier contre le *Canadien* — *Evénement* — *Cultivateur* — *Liberté* et leur unique directeur, M. Tarte.

Autant le *Canadien* et son rédacteur ont été populaires autrefois, autant ils sont réprouvés et repudiés aujourd'hui. Voilà la marée montante, et voilà la vérité.

C'est assez commenter les commentaires du *Canadien*, pour aujourd'hui. S'il faut y revenir, nous y reviendrons.

#### La théologie de l'"Electeur"

L'*Electeur* a fait emplette d'un théologien. Mais c'est évidemment un théologien de pacotille, qui n'aura jamais le bonnet.

M. Vincelette s'est, paraît-il, exprimé comme suit, devant la commission d'enquête : " Si j'avais été mis confidentiellement en possession d'un fait, je n'hésiterais pas à déclarer sous serment que j'ignore ce fait." Là-dessus, les casuistes de l'*Electeur* frémissent d'une sainte horreur. C'est le parjure érigé en théorie, s'écrient ces timorés en se voilant la face, c'est une doctrine monstrueuse, c'est un crime contre les lois divines et humaines.

Dans leur zèle ardent, ils dénoncent le président du Cercle catholique aux pouvoirs religieux et civil. Ecoutez nos plumitifs libéraux. Ils vont bien quand ils s'y mettent :

Ce fait est grave, c'est toute une révélation qui explique bien des choses dont nous avons été les témoins étonnés depuis quelques temps. Aux autorités religieuses et civiles appartient la tâche d'étouffer de suite les principes immoraux et subversifs de M. Vincelette, président du Cercle catholique de Québec.

Ignorance ! ignorance ! ignorance ! que de bévues se commettent sous ton égide. Il est fort probable que l'*Electeur* cite imparfaitement les paroles de M. Vincelette. Mais telles que nous les offre l'organe libéral, nous les trouvons absolument justifiables. Les doctes écrivains de l'*Electeur* ont-ils, d'aventure, entendu

parler d'un auteur nommé Gousset, archevêque de Reims, cardinal de l'Eglise romaine, et l'une des lumières de la théologie au dix-neuvième siècle ? Voici ce que dit cet illustre théologien, du *secret confidentiel* : " Qui que nous soyons, nous sommes obligés de garder pour nous-mêmes ce qui nous est confié sous la loi du secret, sous le sceau de la confession, ce que l'on nous dit comme à un père, comme à un frère, comme à un ami. Quiconque consent à ce qu'on lui confie un secret, s'oblige par là-même à en garder le dépôt..... Lorsque, le secret n'étant que naturel ou promis, on est juridiquement interrogé par le juge, on doit répondre conformément à la vérité, et dire tout ce qu'on sait, quand même on aurait promis par serment de garder un silence absolu ; mais il en serait autrement du secret confié..... Nous ajoutons que celui qui sait une chose sous le sceau du secret peut dire qu'il l'ignore ; comme Jésus-Christ dit, au sujet du jugement dernier : " Personne n'en connaît le jour ni l'heure, pas même le Fils de l'homme." Par ces paroles, dit Bergier, le Sauveur voulait réprimer la curiosité indiscrette de ses disciples, en leur faisant entendre qu'il n'était pas à propos qu'il leur révélât ce secret. (Gousset, Théologie morale, tome 1er pages 531, 558, 559).

Ainsi, on peut dire qu'on ignore une chose qu'on connaît sous le sceau du secret. C'est là ce que le cardinal Gousset enseigne après saint Liguori, et c'est là tout ce que M. Vincelette a prétendu. S'il n'y a pas mensonge dans cette dénégation pure et simple, il ne peut y avoir mépris de la parole jurée dans cette dénégation faite sous serment. Le principe est le même dans les deux cas, et ce principe c'est que le secret confié n'appartient pas à celui qui l'a reçu. Il n'y aurait exception que s'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté ou de tout autre crime contre la sûreté de l'Etat.

Le casuiste de l'Electeur enseigne une doctrine différente de celle du cardinal Gousset et des docteurs catholiques. Il parle évidemment de choses dont il n'entend pas le premier mot. Que lui importent la vraie doctrine, la justice et le bon sens. Il faut diffamer le président du Cercle Catholique. Allons-y hardiment, et fabriquons une théologie nouvelle pour noircir cet adversaire importun.

La réputation de M. Vincelette est au dessus de ces viles atteintes. Mais le journaliste qui s'est rendu coupable de cette diffamation est tenu en honneur aussi bien qu'en conscience à une réparation. Qu'il plaide ignorance s'il le veut, mais qu'il se rétracte. Et à l'avenir, qu'il feuillette, de temps à autre, les bons auteurs théologiques. Cela peut servir dans le journalisme, et empêcher bien des sottises de voir le jour.

Le remplaçant du comte Sesmaisons à Québec, comme consul de France, ne sera point M. Crampon comme on l'avait dit, car ce monsieur a opté pour Calcutta, mais ce sera le vicomte d'Absac, consul général à la Nouvelle-Orléans.

Comté de Beauce

Le résultat de la votation a été comme suit :

	Poirier.	Taschereau.
Ste-Marie.....	84	—
St-Elzéar.....	43	—
St-Josaph.....	6	—
St-Frédéric.....	14	—
St-Séverin.....	35	—
Broughton.....	—	2
Ditchfield.....	—	29
Sacré-Coeur.....	53	—
Sts-Anges.....	—	37
St-Victor de Tring et St-Ephrem.....	—	204
St-François.....	—	70
St-George.....	—	13
St-Côme de Kennabec.....	—	13
Lambton et Aylmer.....	—	143
Shanley.....	—	114
Forsyth.....	—	43
St-Martin.....	11	—
Total.....	246	568
Majorité pour Taschereau.....		322

Nouvelles des Etats-Unis

C'est aujourd'hui, 4 novembre, que sont choisis les électeurs qui doivent élire ensuite le président des Etats-Unis. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de faire connaître la manière dont on fait cette élection. Le président est choisi par un collège électoral composé de délégués élus par chaque état de l'Union. Chaque état choisit, par le vote populaire, autant d'électeurs qu'il a de sénateurs et de membres du congrès. Par cette constitution, on a eu pour objet de choisir les meilleurs hommes du pays dans les différents districts électoraux, et ces hommes ainsi choisis doivent représenter ou exprimer les vues de la population bien mieux qu'un vote populaire général.

Voici le nombre d'électeurs que fournit chaque état pour l'élection du président :

Alabama.....	10
Arkansas.....	7
Californie.....	8
Colorado.....	3
Connecticut.....	6
Delaware.....	3
Floride.....	4
Georgie.....	12
Illinois.....	23
Indiana.....	15
Iowa.....	13
Kansas.....	9
Kentucky.....	13
Louisiane.....	8
Maine.....	6
Maryland.....	8
Massachusetts.....	14
Michigan.....	13
Minnesota.....	7
Mississippi.....	9
Missouri.....	16
Nebraska.....	5
Nevada.....	3
New-Hampshire.....	3
New-Jersey.....	9
New-York.....	36
Caroline du Nord.....	11
Ohio.....	23
Oregon.....	3
Pensylvanie.....	30
Rhode Island.....	4
Caroline du Sud.....	9
Tennessee.....	12
Texas.....	13
Vermont.....	4
Virginie.....	12
Virginie-Ouest.....	6
Wisconsin.....	11
	401

L'élection se fait tous les quatre ans le mardi qui suit le premier lundi de novembre. Le premier mercredi de décembre suivant les électeurs choisis dans chaque état s'assemblent au capitol de leurs états respectifs et votent pour le président et le vice-président. Le résultat de la votation est enregistré sur une liste préparée par chaque collège électoral. Les différentes listes sont envoyées aussitôt au siège du gouvernement, adressées

au président, qui les ouvre le second mercredi du mois de février et compte les votes en présence des représentants du sénat et de la Chambre. Les personnes qui ont obtenu le plus grand nombre de votes pour les deux charges sont alors déclarées élues. Si pas un candidat n'a obtenu la majorité voulue—201—la Chambre des représentants choisit alors le Président parmi les trois candidats qui ont le plus de votes. Dans ce cas, c'est le Sénat qui choisit le Vice-Président.

Le Président doit être américain, c'est-à-dire né aux Etats-Unis ; il faut qu'il soit âgé au moins de 25 ans. Il entre en fonctions le 4 mars.

Les élections qui auront lieu aujourd'hui détermineront pratiquement le caractère politique du vote pour le nouveau Président.

D'importants changements ont eu lieu cette semaine dans les sphères officielles de Washington. Le Président a accepté la démission du juge Drummond, du 7e Circuit fédéral, et a nommé en son lieu et place l'ex-ministre des Postes et des Finances, le général Gresham, qui est ainsi rendu pour toujours à la vie judiciaire, les juges de Circuit étant inamovibles.

M. Hugh McCulloch, qui fut déjà secrétaire du Trésor sous le président Johnson, prend la place du regretté secrétaire Folger, mort récemment, et M. Frank Hutton, premier assistant-secrétaire des Postes, devient " Postmaster Général."

Le cabinet actuel de M. Arthur est donc composé ainsi qu'il suit :

Secrétaire d'Etat : M. Frelinghuysen ; de l'Intérieur, M. Teller ; de la Marine, M. Chandler ; de la Guerre, M. Lincoln ; du Trésor, M. McCulloch ; de la Justice, M. Brewster ; des Postes, M. Frank Hutton.

On mande de Titusville, Pennsylvanie, qu'un puits creusé par un nommé Christie est arrivé lundi à 46 pieds de profondeur et a rencontré, à ce qu'il semble, un véritable océan d'huile. Le précieux liquide s'est mis à jaillir avec une impétuosité extraordinaire. On en a recueilli 187 barils en un peu moins d'une heure de temps, de 4 heures 20 minutes à 5 heures 20 minutes du soir, et pendant la demi-heure suivante 104 barils. Cinq tuyaux de 2 pouces ont été installés, mais la pression est encore beaucoup trop forte pour eux.

Les nouvelles de Washington disent que cette ville est depuis longtemps le paradis des mendiants de profession et que les " Associated Charities " du district de Columbia ont entrepris la tâche difficile de purger la capitale des vagabonds qui font métier de demander l'aumône dans les rues ou de porte en porte. Cette association s'efforce de faire pénétrer dans l'esprit public la conviction que faire la charité aux quémendeurs à tort et à travers est en réalité encourager la paresse et le paupérisme. Elle s'organise activement pour l'hiver prochain, et elle se propose d'établir, indépendamment des distributions de secours, une école pour la formation des ménagères, une classe de cuisine, un " Kindergarten " ou une asile école pour petits enfants, une école industrielle pour enfants plus grands, une classe de couture pour filles indigentes, enfin une cour où l'on obligera les mendiants à fendre et à scier du bois en échange de la nourriture et du logement.

RUSSIE

St-Petersbourg 3.

La police a arrêté à Kharkoff quatre étudiants ayant en leur possession des manifestes révolutionnaires.

RESUMÉ DES DÉPÊCHES

EUROPE

FRANCE

Paris 29.

On se réjouit beaucoup dans certains cercles du résultat des élections allemandes dans les villes de Strasbourg et de Melhouse, dans l'Alsace-Lorraine. Plusieurs candidats français ont été élus membres du Reichstag. Il est certain que des compatriotes seront aussi élus dans d'autres districts.

Paris, 30.

On a enregistré aujourd'hui deux décès cholériques à Nantes, et deux décès à Yvetôt.

Le Temps affirme que l'Angleterre se prépare à annexer tout le littoral de la Mer Rouge à l'Egypte.

La République Française dit que les prochaines élections pour le sénat et la chambre donneront lieu à une lutte très sérieuse, car les adversaires ont pour le présent, l'avantage de leur côté. vu les faibles ressources de l'agriculture, l'insuccès de la guerre en Chine et le déficit du budget. Elle ajoute : " Il faut espérer que le pays repoussera encore les royalistes qui, s'ils sont de nouveau vaincus, devront pour toujours disparaître comme parti politique.

Paris, 1.

Il règne une grande agitation au sujet du prix du pain. Les boulangers refusent de diminuer le prix.

M. De Lesseps partira pour Panama au commencement de février.

On a enregistré 95 décès à Nantes pendant la semaine. On attribue l'augmentation de la mortalité à l'épidémie cholérique.

La quarantaine imposée par l'Italie à tous les navires arrivés de la Spezia et de Gènes a été levée. Les navires français ne sont plus soumis en Italie qu'à arrêt de cinq jours.

Cinq personnes sont mortes du choléra à Nantes depuis 24 heures. On signale 3 décès à Oran depuis dimanche matin.

Cinq mille trois cents hommes de troupes partiront le 15 du courant pour renforcer l'armée du Tonkin. Un second renfort partira quinze jours plus tard.

On rapporte que M. Ferry a décidé de dissoudre la Chambre des Députés au mois de février. Il y a eu des pourparlers entre l'Union et les chefs républicains du Sénat, et l'on a consenti à la dissolution. M. Grevy a aussi donné son consentement.

ANGLETERRE

Londres 29.

Une grande anxiété a régné ici dernièrement, à propos de la Commission de la frontière afghane, qui a quitté Simla dans la dernière quinzaine du mois d'août, escortée par un escadron de cavalerie de 350 hommes pour procéder à la délimitation du territoire de l'Emir. Une dépêche du 27 dit que l'expédition a atteint la vallée Zhol, a attaqué 500 Kharpathes fortement retranchés, et les a défaits, leur tuant 56 hommes. L'expédition est encore considérée comme en péril, et l'on attend impatiemment, au Bureau de la Guerre, l'annonce de retour heureux des régions peu connues qui avoisinent Sarak.

Le duc de Connaught doit revenir des Indes au mois de mars par la route de San Francisco.

Granville a reçu de Pékin l'information que le gouvernement chinois s'oppose à toute médiation entre la Chine et la France.

Le bruit court que le choléra a fait des ravages sérieux parmi les troupes françaises au Tonkin.

Londres 30

M. Gladstone a déclaré aujourd'hui la chambre des Communes que la marche des troupes anglaises sur Khartoum aurait eu lieu plutôt si la chose eût été possible.

Londres, 31.

La conférence du Congo se réunira à Berlin le 12 novembre.

Northbrook est arrivé de l'Egypte.

Londres, 1er.

Il y a eu une panique ce soir au théâtre Star à Glasgow, causée par un homme ivre qui a crié : Au feu ! Dix personnes ont été tuées et une autre blessée dangereusement.

Londres 3.

Les compagnies des steamers transatlantiques parlent d'augmenter leur taux de passage entre l'Europe et l'Amérique.

Granville a dit cette après-midi à la

Chambre des lords que le gouvernement n'avait reçu aucune nouvelle officielle de la prise de Khartoum et de la capture du général Gordon.

Le correspondant du *Times* à Alexandrie confirme la prise de Khartoum et annonce même la mort de Gordon, mais il donne ces nouveaux renseignements sous toute réserve :

Un marchand français qui a été autrefois consul à Khartoum, a appris de messagers arrivés récemment de cette ville, que Gordon ayant besoin de provisions avait tenté une sortie. Il atteignit Berber et le colonel Stewart seul put pousser plus au nord. Gordon voulut revenir à Khartoum, et rendu à Shendy, il apprit que la ville avait été livrée aux rebelles. Il se trouva alors, ajoutèrent-ils dans l'impossibilité d'avancer ou de reculer et il aurait été tué en cet endroit.

Londres 4.

Les inquiétudes d'il y a quelques semaines se sont changées en dégoût lorsqu'on a appris que le grand et coûteux cuirassé à deux hélices, *Agamemnon*, qui est armé de canons d'un calibre énorme, ne peut gouverner que lorsque les hélices sont au repos. On sera donc obligé d'enlever une des hélices et cette modification coûtera 500,000. Cette découverte a redoublé les fureurs contre l'incapacité de l'amirauté.

Le ministère Gladstone semble s'en aller en lambeaux. Personne ne peut donner la raison exacte de cette conviction générale, mais tout le monde déclare que la chose est dans l'air. Il est certain que tout va mal. Les bruits vagues de désastres imminents en Egypte ont passé des boutiques du Caire aux clubs de Londres et quoique Khartoum n'ait peut-être pas encore été pris personne ne croit que le général Wolseley arrivera à temps pour sauver la ville. La chute de Khartoum serait aussi celle de Gladstone. Les révélations de l'Afrique méridionale ont déconcerté même les plus chauds partisans du ministère. La *Pall Mall Gazette* attaque avec amertume la politique hésitante du gouvernement et le prévient que la patience du public est presque à bout.

ALLEMAGNE

Berlin, 29.

On connaît le résultat de l'élection des membres du Reichstag dans 74 districts. Dans 29, on n'a pas encore fait le choix des candidats et dans 13 districts sur ces 29, il y aura contestation.

Les candidats heureux comprennent 13 du parti du centre, 7 socialistes, 6 libéraux, 6 nationaux-libéraux, 5 impérialistes, 4 conservateurs, 2 progressistes, 1 guelphes, 1 Alsacien.

Les dernières nouvelles des élections annoncent que 7 conservateurs, 20 membres du centre, 7 libéraux, 18 nationaux libéraux, 7 socialistes démocrates et les impérialistes ont été élus en sus de ceux dont nous avons déjà donné la liste.

Berlin 30

On connaît le résultat des élections dans 201 divisions. Les conservateurs ont triomphé dans 25 divisions, le centre dans 44, les nationaux dans 29, les libéraux dans 44, les alsaciens dans 5, les socialistes démocrates dans 8 et les guelphes dans 3.

Berlin 3.

On a transféré de la prison d'Elbarfeld à Leipzig huit anarchistes, accusés d'avoir abattu le monument de Neidewall. On a découvert un complot ayant pour but de forcer l'entrée de la prison et de délivrer les coupables.

EGYPTE

Le Caire 30

La petite vérole exerce de grands ravages parmi les indigènes de Merowi. Les troupes anglaises se mettront en marche la semaine prochaine.

Alexandrie 30

Le bruit circule encore que Khartoum est tombé au pouvoir du Mahdi et que Gordon est prisonnier.

Wady Halfa 30

Le général Wolseley est rendu à Dahl avec son détachement.

BELGIQUE

Bruxelles 3.

Le *Patriote* annonce que le roi a été atteint samedi d'une maladie nerveuse, causée sans doute par les agitations politiques qui troublent aujourd'hui le pays.

ITALIE

Rome, 30.

Les changements dans le ministère belge n'affecteront en rien l'intente entre la Belgique et le Vatican, et les relations diplomatiques seront reprises au mois de novembre.

L'*Osservatore Romano* contredit la déclaration de l'évêque O'Farrell de Trenton, N. J., au sujet des paroles prononcées par le Pape à l'égard de l'Irlande.

EGYPTE

Le Caire 31.

Le Mahdi ayant été informé, au commencement de septembre, de l'approche de l'armée anglaise, a fait un effort suprême pour s'emparer de Khartoum qui, vers la fin du même mois, était cerné par cinquante mille rebelles.

Les munitions manquant, la garnison commença à murmurer, et une députation d'officiers se présenta auprès de Gordon pour lui reprocher d'avoir aidé à les tromper en leur promettant l'assistance des anglais.

La députation a demandé la retraite à Dongola, à défaut de quoi elle le menaçait de rejoindre les troupes du Mahdi.

Là dessus Gordon a consenti.

Sur les entrefaites il se produisit une panique et 8,000 personnes tant militaires que civiles ont déserté en corps. 2,000 sont restées fidèles et se sont embarquées avec Gordon.

Les rebelles furent informés de ce qui était arrivé et se mirent à harasser les retraitants jusqu'à Shendy ; là des troupes nombreuses de rebelles pourvues d'artillerie dispersèrent la flottille. Il n'y a que le vaisseau du colonel Stewart qui réussit à passer Berber et peu de temps après, il faisait naufrage.

Le reste de la flottille fut obligé de se diriger vers le sud, et arrivant à Shendy, toute la troupe fut capturée.

Gordon fut envoyé au camp du Mahdi, où il est maintenant devenu prisonnier.

Le Caire 3.

Le général Wolseley est arrivé aujourd'hui à Dongola et est entré en pourparlers avec le mouahir.

Les journaux médicaux de Londres dénoncent un nouveau poison, qui ruine l'estomac des anglais, lorsqu'il ne met pas leur vie en danger. C'est une qualité bon marché d'un prétendu vin de Sherry fabriqué à Hambourg et exporté en Angleterre en quantités énormes. Des médecins éminents déclarent sous leur propre signature que ce produit que l'on appelle vin est purement artificiel.

Ils disent que depuis plusieurs années, le vrai Sherry du commerce a été fortifié à Xerez et ailleurs en Espagne, par ce l'on appelle de l'esprit allemand, qui est simplement de l'alcool distillé de Pommes de Terre et envoyé de Hollande en Espagne. Ils disent que les Allemands ont trouvé le moyen d'utiliser leur esprit de Pommes de Terre et de produire un vin sans aucun aide de raisins. Cette composition est, affirment les médecins faite de rien autre que d'alcool de pommes de terre, de sucre, d'eau et de sel de table.

PÉROU

LA SITUATION POLITIQUE

Des faits graves se passent au Pérou et il importe de ne point les perdre de vue :

Peu de pays s'étaient autant que le Pérou laissé tomber entre les mains de la maçonnerie. Une longue paix, l'abondance, la richesse, peu de résistance là où il aurait fallu en trouver, tout avait concouru à livrer aux loges ce pays trop heureux et trop indifférent. Aujourd'hui il expie, et cruellement, cette espèce d'apostasie. Aux désastres de la guerre étrangère succèdent maintenant les malheurs de la guerre civile.

On avait espéré que l'évacuation du Pérou par les troupes chiliennes, après une occupation de trois ans, ouvrirait une ère d'ordre et de paix

propre à guérir la nation vaincue des coups terribles que lui ont portés ses défaites. Cet espoir a été déçu, et c'est malheureusement la guerre civile qui a succédé à la guerre étrangère. Les généraux Iglesias et Cacérés se disputent le pouvoir. Le Pérou est divisé en deux camps : d'une part, les partisans de la paix et à leur tête le général Iglesias, qui a signé avec les Chiliens le traité de paix et a reçu d'eux le pouvoir exécutif, et, d'autre part, les intransigeants, qui ne veulent pas accepter l'humiliation de la défaite et encore moins reconnaître un président imposé par les vainqueurs. Il faut ajouter que le général Iglesias, homme ferme et décidé, a contre lui les libéraux.

Tout d'abord, malgré la divergence qui existait entre ces deux chefs militaires, on avait cru qu'ils n'en viendraient pas aux mains. Tous les deux s'étaient engagés à suspendre toute hostilité jusqu'au moment où une assemblée nationale aurait constitué un gouvernement régulier et nommé un président. Mais les libéraux qui, au Pérou comme ailleurs, sacrifieraient leur pays à leurs cupidités et à leurs rancunes, ne voulurent pas attendre ; groupés autour de Cacérés, qui occupait, à ce moment, avec des forces relativement considérables au sud de la capitale, les ports de Cerro-Azul, de Iambo et de Mora-Pisco, et au nord les forts de Chimbote, de Casura et de Samanca, ils n'eurent pas de peine à le décider à marcher sur Lima pour renverser le gouvernement d'Iglesias.

Le 27 août, après avoir tenté une diversion sur le port de Callao, dont il ne parvint pas à s'emparer, Cacérés commença, dès quatre heures du matin, l'attaque de Lima. Iglesias avait donné l'ordre à ses troupes de n'opposer qu'une faible résistance aux portes de la ville et de se replier sur le palais du gouvernement, où toutes les forces étaient concentrées. Le général Cacérés put en effet s'emparer, sans perdre trop de monde, des églises et des couvents de Sant'Agostino et La Mercès et de la caserne Espiritu Santo ; mais lorsque ses soldats, après une lutte acharnée, pénétrèrent, par les rues de Mercaderès et de Bodegone, sur la Plaza de Armas, les troupes d'Iglesias, retranchées et à couvert dans le palais du gouvernement, leur firent subir des pertes si considérables qu'ils durent précipitamment battre en retraite et laisser trois cents prisonniers entre les mains de l'ennemi.

Cette défaite ne mettait cependant pas Cacérés hors du combat. Il comprit, à la vérité, que, pour le moment du moins, il devait renoncer à s'emparer de Lima ; il n'en reprit pas moins l'offensive, après avoir rallié son armée débandée, et secondé par son lieutenant Canevaro, il occupa Arequipa, Puno et Maquungo. La lutte va donc continuer. Le colonel Mas fidèle à Iglesias et à Pierola, a fait embarquer une division sur les paquebots de la Compagnie anglaise du Pacifique pour se rendre à Pisco, qu'il prendra pour point de départ d'une expédition dans la province d'Ica.

PETITES NOUVELLES

—Toutes les infections vénéneuses du sang sont expulsées sans délai par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

COULÉ A FOND.—Le vapeur *Ste-Croix* a coulé à fond hier soir vis-à-vis de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Le capitaine n'ayant pu arrêter à la Pointe-aux-Trembles à cause de la violence de la tempête, se rendit au Cap Santé où tous les passagers débarquèrent, et le bateau prit sa course ensuite vers le sud,

mais en traversant il fut tellement baloté par les flots qu'il sombra. Il peut bien se faire aussi que le *Ste-Croix* ait donné contre quelque écueil, mais nous ne connaissons pas la véritable cause du naufrage. Le capitaine et tous les hommes de l'équipage ont pu se sauver.

PLUS RECENT.—Voici de nouveaux détails que nous recevons à la dernière heure, c'est un extrait d'une lettre que M. Delisle, imprimeur, nous a transmise :

Pointe-aux-Trembles 4 nov.

Huit heures du soir.

« Le *Ste Croix* vient de se défoncer en arrivant à notre quai. Grande panique à bord. L'eau couvrait les feux. C'est avec grand-peine qu'il a pu accoster. Tous les effets sont à bord. Le steamer est à côté du quai ; il est rempli d'eau. »

Un passager du *Ste-Croix* est venu à notre bureau et nous a dit que le bateau avait donné contre des cailloux en arrivant au quai de la Pointe-aux-Trembles, parcequ'il n'y avait pas de lumière sur le quai. Il s'est produit alors une voie d'eau, mais le capitaine garda son sang-froid au milieu de la panique qui régnait à bord, et donna au *Ste-Croix* toute la vitesse possible pour atteindre le quai avant que le bateau coulât à fond. Le capitaine réussit à accoster le quai et tous les passagers et l'équipage purent mettre pied à terre. Le *Ste-Croix* sombra presque aussitôt. Comme on le voit ce bateau à vapeur n'a pu se rendre au Cap-Santé.

Plusieurs effets ont été emportés par les flots, mais ils ont été recueillis ensuite sur le rivage.

Il est difficile de se faire une idée de la panique qui s'est emparée des passagers et surtout des femmes, quand le *Ste-Croix* a donné contre des cailloux pour la seconde fois.

Le bateau s'inclina alors tellement sur le flanc que l'eau envahit une partie du pont. On croyait que la dernière heure était arrivée, et l'on n'entendit plus que des cris, des gémissements et des pleurs. Le capitaine et quelques passagers montrèrent beaucoup de courage et firent tout en leur pouvoir pour consoler les désespérés et rétablir l'ordre.

Heureusement que le *Ste-Croix* se trouvait à une courte distance du quai au moment de l'accident, car autrement nous aurions plusieurs pertes de vie à déplorer. Il était alors six heures du soir ; il faisait très noir ; le vent soufflait avec violence ; la neige tombait en abondance, et les flots étaient en courroux. La perspective était des plus sombres, et nous ne voyons pas comment des naufragés auraient pu gagner le rivage par une tempête semblable.

UNE NOUVELLE CONSTRUCTION.—Il y a quelques jours, nous annonçons que M. G. Bresse devait faire construire une allonge à sa grande manufacture.

Les travaux vont commencer immédiatement.

L'ouvrage a été partagé entre les entrepreneurs suivants :

La maçonnerie a été accordée à M. Ginchereau ; à M. Breton, la menuiserie ; M. Portugais est chargé de la couverture et M. MacDonald de la peinture.

Tous ces travaux seront exécutés sous la direction de M. G. E. Tanguay, architecte.

L'addition qui doit être faite aura 50 pieds sur la même profondeur et le même nombre d'étages que la partie déjà construite.

Si nous sommes bien informé, M. Woodley, manufacturier de chaussures, aurait déjà loué cette nouvelle bâtisse.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.—On dit que le gouvernement se propose d'éclairer prochainement à la lumière électrique les édifices du Parlement.

**DEUX ENFANTS ÉGARÉS.**—Samedi, 25 octobre, deux enfants de M. Jean-Baptiste Dionne, de la paroisse de Saint Mathieu, dans le comté de Rimouski se rendirent dans la forêt pour couper quelques branches de cèdre, mais à peine eurent-ils fait quelques pas dans le bois que ces deux enfants, dont l'un est âgé de 12 ans et l'autre de 8, s'égarèrent. A cinq heures de relevée, les parents commencèrent à s'inquiéter de l'absence prolongée de leurs fils et se mirent à faire des recherches dans la forêt, jusqu'à dix heures du soir, mais sans succès.

Pendant la nuit le père désolé alla trouver le curé de la paroisse et lui exposa ses inquiétudes. M. le curé fit tous ses efforts pour consoler M. Dionne et lui assura qu'il retrouverait ses enfants.

Dimanche à six heures du matin, trente hommes se lancèrent de nouveau dans la forêt qu'ils fouillèrent dans tous les sens jusqu'à midi, mais encore sans succès. A une heure de l'après-midi, un autre détachement, composé de cinquante hommes et accompagné du curé, s'enfonça dans le bois et fit des recherches jusqu'à six heures. Leurs efforts restèrent encore infructueux. Il est difficile de décrire le désespoir du père et de la mère en voyant que toutes les recherches avaient été inutiles.

Le lundi matin, on fit célébrer une messe en l'honneur du Sacré-Cœur, et à neuf heures, quatre bons marcheurs qui étaient aussi d'habiles chasseurs, se mirent de nouveau à la recherche des deux enfants. A onze heures, ces hommes courageux découvrirent des traces de leur passage; ils redoublèrent alors de zèle et d'ardeur et parvinrent à trouver les petits infortunés qui étaient encore pleins de vie.

Ces deux enfants ont donc passé deux jours et deux nuits égarés dans une épaisse forêt, exposés à toute la rigueur du froid et de la faim, et n'ayant pas d'autre lit que la terre gelée et même couverte de neige. Ils essayèrent bien de couper des branches pour reposer dessus, mais leurs mains engourdis leur refusèrent cette faveur. Ils marchèrent continuellement pendant les deux jours et ne s'arrêtèrent que le lundi à une heure de l'après-midi. Au moment de leur délivrance, le plus âgé avait fait placer le plus petit dans un pin creux parce qu'il ne pouvait plus marcher, et se préparait à partir seul pour trouver ses parents. La Providence a protégé d'une manière visible ces chers enfants, car, pendant toute cette longue absence, ils n'ont eu à souffrir ni de la faim, ni du froid, ni de la fatigue. Le plus âgé a pu encore parcourir à pieds la grande distance qui les séparait de la maison paternelle. Le plus jeune avait un pied engourdi par le froid et a dû être transporté par ses sauveurs.

**UN GRAVE ACCIDENT.**—Un ouvrier du nom de Benjamin Thérien, âgé de quarante ans environ, est tombé hier matin d'une hauteur de trente pieds en travaillant au quai que M. Samson fait construire à Lévis, près du débarcadère des bateaux-passeurs. L'infortuné est tombé sur des pièces de bois et s'est fracturé trois vertèbres.

**UNE MARÉE INATTENDUE.**—Vendredi soir deux ouvriers travaillaient dans un compartiment à sec du bassin de carénage à Lévis, lorsque la digue qui retenait l'eau a cédé tout à coup, et les flots se sont précipités dans ce compartiment en balayant tout sur leur passage.

Les ouvriers surpris par cette marée inattendue ont été sauvés par des compagnons qui leur ont jeté des appareils de sauvetage.

**UNE NOYADE EN EGYPTÉ.**—Une dépêche reçue à Montréal a annoncé, vendredi,

que le capitaine Louis commandant une section des Indiens de Caughnawaga qui faisaient partie du détachement des Canadiens en Egypte, s'est noyé en remontant une calaracte du Nil. C'est en voulant changer de place avec un camarade, dans la chaloupe, qu'il a perdu l'équilibre, est tombé à l'eau, a été emporté par le courant et s'est noyé, malgré qu'il fût un habile nageur. Le capitaine Louis passait pour l'un des meilleurs pilotes du Saint Laurent. Il était âgé de 35 ans.

**UN VOL CONSIDÉRABLE.**—Des voleurs ont enlevé une centaine de moutons la semaine dernière à Saint-Jean-Port-Joli. Les principales victimes du vol sont MM. Joseph Jean, Zéphir Deschênes et M. Giasson, cultivateurs. On fait des recherches actives pour mettre la main sur les coupables. Toute personne qui aurait des informations à donner sur ce vol considérable est priée de le faire en s'adressant à l'un des cultivateurs que nous venons de nommer ou au maître de poste de Saint-Jean.

**MORT MYSTÉRIEUSE.**—Un jeune homme du nom de Arthur Laberge, tailleur de pierre, de la rue Champlain à Montréal, est disparu mystérieusement depuis le 14 octobre dernier.

Jeudi, on a trouvé un cadavre dans le fleuve à la Pointe aux-Trembles, et comme il portait une blessure grave à la tête, on a supposé un meurtre.

Le corps fut mis dans un cercueil et porté à l'église où des prières furent dites.

Le maire de la municipalité avertit ensuite de ce fait le chef de police de Montréal qui découvrit que le noyé était Arthur Laberge.

Ce jeune homme était sujet à des attaques de nerfs qui lui faisaient faire de longues marches. Un jour, après une de ses attaques, il s'est retrouvé au Mile-End. On suppose qu'il sera noyé durant une de ses échauffourées.

Quant à la blessure, elle n'est explicable que par une chute. Le coroner a tenu une enquête à la morgue et un verdict de "Trouvé noyé" a été rendu.

**SUR LA VOIE FERRÉE.**—Un respectable cultivateur d'Yamachiche M. Onésime Bellemare, a failli se faire tuer par les chars la semaine dernière. Il arrivait à la Station avec une charge de foin pressé quand au moment de traverser la voie, un engin vint briser sa voiture séparant le cheval de la charge de foin.

Heureusement que M. Bellemare a été quitte pour la peur.

**UNE AFFAIRE MYSTÉRIEUSE.**—La dépêche suivante reçue de Yarmouth donne des renseignements sur une disparition mystérieuse, qui a créé une grande sensation dans cette dernière ville :

Benjamin Trefray, résidant au confluent de la rivière Tusket, est parti de chez lui, il y a huit jours samedi, pour aller rendre visite à une jeune fille qu'il devait épouser prochainement. Celle-ci demeure à une distance de 8 milles environ du village Tusket.

Comme plusieurs jours se passèrent sans qu'on eût de nouvelles de l'absent, on commença à soupçonner qu'un crime avait été commis. On fouilla les bois dans les environs, mais sans succès. Les soupçons se portèrent en définitive sur un nommé Absolon Hurlburt qui, depuis quelque temps, était en mésintelligence avec Trefray. On finit par l'arrêter et l'on fit des recherches dans le lac qui avoisine sa demeure.

Le 30 au soir, le prisonnier demanda un morceau de papier sur lequel il écrivit : "Vous trouverez le cadavre du côté nord-est du lac Wilson." Cet endroit fait justement face à la résidence de Hurlburt. Les amis de Trefray qui s'occupaient de retrouver le cadavre emme-

nèrent Hurlburt avec eux sur le lac à l'endroit désigné par lui, mais bien qu'il indiquât l'endroit où il disait qu'on retrouverait le cadavre, on y trouva rien; on y a encore rien trouvé.

Le lendemain matin, Hurlburt prétendit que ce qu'il avait dit, il l'avait dit sur la foi d'un rêve. Le prisonnier a été incarcéré dans la prison de Yarmouth vendredi soir. Il n'a pas fait d'autres déclarations depuis.

Hurlburt a déjà purgé une sentence de deux ans au pénitencier pour vol de bestiaux. Trefray était veuf et âgé de 28 ans; il laisse un enfant.

**MORT SUBITE.**—Hier matin, vers 5 heures à Montréal, M. F. X. Duperrault, laitier, domicilié au No 1265 rue Notre-Dame, est mort subitement dans son étable, où il était allé traire ses vaches.

On a appelé le Dr Picault, mais il était trop tard.

Le défunt exerçait son métier depuis 25 ans et était bien connu. Il laisse une femme et sept enfants.

—Pour la guérison des rhumes, de la toux, et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

**PILULES HOLLOWAY.**—L'estomac et l'indigestion.—L'estomac fournit la substance matérielle pour chaque organe. S'il est, dérangé, le corps entier languit, mais quelque affecté qu'il soit, son ton et sa vigueur peuvent toujours être restaurés au moyen d'un traitement avec ces irrésistibles Pilules. Elles guérissent facilement aussi les affections de la bile et du foie, les indigestions et tous les désordres de l'estomac. Des milliers de personnes sont là pour l'attester et il n'y a pas une seule qui, les ayant essayées, dénie leur réelle efficacité. Dans toutes les maladies d'estomac, depuis la bénigne dyspepsie jusqu'à l'horrible cancer, et de la plus simple nausée jusqu'aux tiraillements d'estomac, ces Pilules soulagent immédiatement et guérissent généralement.

RECETTES

MANIÈRE DE GLACER UN GÂTEAU

Battez deux blancs d'œufs jusqu'à ce que la mousse devienne très épaisse; versez une demi-livre de sucre en poudre en battant toujours. Lorsque le mélange est bien lié, versez-le sur un gâteau cuit et encore chaud, égalisez avec une palette de buis, puis mettez-le dans un four presque froid pour durcir et non pour prendre couleur. Les ornements avec des fruits doivent être faits avant de laisser refroidir.

DESTRUCTION DES RATS ET DES SOURIS

Voulez-vous connaître un excellent moyen pour détruire rats et souris ?

Prenez deux assiettes que vous emplirez à demi, l'une de farine et l'autre d'eau; placez-les la nuit sur le passage des rats. Les déprédateurs happeront la farine, se désaltéreront ensuite, et ne manqueront pas de raconter l'histoire à tous les rats de alentours. Mais, dans la prévision de cette futur visite, remplacez la farine pure, dans la première assiette, par un mélange composé de farine et moitié plâtre passé au tamis; ajoutez-y même, comme assaisonnement, un peu de sucre en poudre, et renouvelez l'eau de la seconde. Tous les rats qui auront pris part à ce festin n'y reviendront pas deux fois. Chez eux, comme chez bien d'autres, lorsqu'on a bien mangé, il faut boire, et le plâtre mis en contact avec l'eau dans l'estomac de l'animal, y produit le même effet que dans l'auge du maçon; la chaleur naturelle du corps en hâte ensuite la solidification, et il en résulte un arrêt des fonctions digestives qui amène inévitablement la mort dans la journée.

Aux nouveaux abonnés

CONDITIONS :

Sur réception d'UNE PIASTRE seulement, vous recevrez le Journal pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Né manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

- Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
- Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,
- Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du Journal des Campagnes.  
9, RUE BUADE, QUEBEC.

Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.

Décès

Décédé le 30 octobre, au faubourg St Jean, Québec, à l'âge de 26 ans et 10 mois, Dame Marie Eléonore Josephine Plante, épouse de M. Eusèbe Potry, imprimeur.

A la paroisse St Jean Baptiste, le 22 octobre dernier, un enfant de M. James Clément, à l'âge de cinq ans.

A St Jacques, Louisiane, le 22 octobre, à l'âge de 19 ans, madame Louis Keller, née Palmvie Webre.

A l'Hôtel Dieu, Québec, le 23 octobre, à l'âge de 61 ans et six mois, Sieur Joseph Bedard.

A Montréal, le 28 octobre, à l'âge de 45 ans dix mois, Victor Iréné Vallerand.

A Brompton Fall, le 20 octobre, dame Hélène Ouellette, à l'âge de 35 ans épouse de M. Joseph Desrochers.

A New Market, N. H., le 24 octobre, Albert, enfant de M. Albert Trottier, à l'âge de 2 ans.

Le 30 octobre, à St Ambroise de la Jeune Lorette, M. Godfroi Bélanger, à l'âge de 60 ans.

A St Roch, Québec, le 30 octobre, à l'âge de 34 ans et 10 mois, Sieur Alexandre Cloutier, ancien employé au vapeur Napoléon III.

A St Roch, Québec, le 31 octobre, à l'âge de 55 ans et 6 mois, dame Marie Duprat, épouse de Joseph Thibault, peintre.

Au Village Stadacona, le 30 octobre, à l'âge de 80 ans, M. Prisque Cantin.

A Trois Pistoles, le 28 octobre, Narcisse Beaulieu, employé sur la ligne de Pembroke, après trois jours de maladie seulement.

A St Roch, Québec, le 31 octobre, William F. Lemesurier, marchand de bois de cette ville, à l'âge de 53 ans et 7 mois.

A St Roch, Québec, le 2 novembre, Sieur Jean Garant, menuisier, ancien foreman chez Sieur Jean Elie Gingras, à l'âge de 72 ans.

Le 30 octobre, à Saint Ambroise de la Jeune Lorette, à l'âge de 44 ans, M. Jérôme Légaré.

Le 3 novembre, à Lévis, à l'âge de 38 ans et 3 mois, après une maladie de quelques heures seulement, Marie Rose de Lima Tanguay, épouse de D. C. Morency, ingénieur civil.

A Montréal, le 1er octobre, M. Arthur Laberge, tailleur de pierre, âgé de 33 ans.

A St Scholastique, le 2 novembre, à l'âge de 58 ans, Marceline Hogue, épouse de M. Joachim Neveu.

A Montréal, le 23 octobre, à l'âge de Céline Dora, enfant de M. Dominique Legault, charretier.

A Frelinghburg, P. Q., à la résidence de M. N. T. Whitney, le 2 novembre au soir, Mme Avignon, à l'âge de 89 ans.

A la ville St Henri, Montréal, le 3 courant, à l'âge de 5 ans, Joseph Alfred, enfant de M. Napoléon Taillefer, maître-boucher.

A Saint Jean, Ibertville, le 3 novembre, à l'âge de 42 ans, Moïse Fernando David, écuyer, avocat et député protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.

A Marlboro, Mass, E. U., le 1er novembre, le Docteur Chamberlin, âgé de 39 ans. Il laisse une femme et deux enfants.

A Marlboro, Mass, E. U., le 1er novembre, le Docteur C. C. Metcalf, âgé de 39 ans. Il laisse une femme.

A St Hyacinthe, le 29 octobre, Eugène Lapré, à l'âge de 28 ans, fils de Mme Vve Frs Lapré.

A Ottawa, le 30 octobre, Louis Lefebvre, âgé de 33 ans, employé au bureau des Travaux Publics.

## PETITES NOUVELLES

**LES DÉBRIS DU "SAGUENAY."**—La coque et les engins du steamer *Saguenay* ont été vendus à MM. Ross et Cie pour la somme de \$510.

**DEMANDÉS.**—Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Dominion, aussi des agents voyageurs pour vendre nos nouveaux gazomètres à air à 50 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon, et également bon. On a besoin d'aucun feu ou de force motrice. De toutes grandeurs, de 15 *Burners* à 1,000, pour maisons privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. adressez :

THE CANADIAN AIR GAS MACHINE MANUFACTURING Co.,  
116, rue St-Eraçois-Xavier,

**UN MANGEUR D'HUITRES.**—Un M. Barney, commerçant de chevaux à Montréal, vient de manger un baril d'huitres de 2 minots et demi dans l'espace de 2 heures et 35 minutes, par suite d'un pari de \$10 avec M. Alfred Truteau, hôtelier au marché Bonsecours.

**L'INTERCOLONIAL.**—Pour la commodité des habitants des paroisses de Saint-Romuald, de Saint-Jean Cbryostôme, de Saint-Henri et de Saint-Charles, à partir de demain, le train de marchandises qui quitte Lévis à 9.10 hrs A. M., partira à 8 hrs A. M., et passera par la Chaudière au lieu de suivre l'embranchement de Saint-Charles. Au retour, ce train passera par Saint-Charles, la Chaudière et arrivera à Lévis à 6.05 hrs P. M.

**FUSILLÉ.**—Un nommé Horan vient d'être tué par un officier pendant une parade, pour insubordination et agression. Horan faisait autrefois partie de la Batterie A, et avait déserté de la citadelle de Québec pour s'enrôler dans l'armée américaine.

**MISÈRE.**—Une dépêche de Lewiston, E. U. nous apprend qu'il règne beaucoup de misère parmi la classe ouvrière par suite de la fermeture d'un grand nombre de fabriques. Il faudra recourir à la charité publique. Plusieurs centaines de Canadiens-français résident dans cette ville.

**NOMINATIONS.**—La *Gazette Officielle* de Québec renferme les nominations suivantes :

## Commissaires d'écoles.

Comté de Saguenay, rivière Moisie.—MM. Amédée Lapierre, Jos. Perrault, Thomas Bernatchez, Wenceslas Lévêque et Peter Desmond.

Comté de Beauce, Sainte-Agnès de Ditchfield.—MM. Henry Mead et Frs X. Genest, en remplacement du rév. T. Charbonnel et de M. H. Mead, vu qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

Comté de Mégantic, Notre-Dame de Lourdes.—MM. Louis Taschereau et Arthur Castonguay, en remplacement de MM. Louis Brunelle et G. Talbot.

Comté de Rimouski, Métis.—MM. Robert Craig et Neil Blue, en remplacement de MM. Duncan et Angus Campbell, sortis de charge.

Comté de Rimouski, Saint-Paul des Capucins.—M. Jean (*alias* John) Larivée, en remplacement de M. J. Gagné.

Comté de Saguenay, Bergeronne.—M. Benjamin Simard, en remplacement de M. François Maltais, décédé.

Comté de Saguenay, Mille-Vaches.—MM. David Tremblay et Pierre Tremblay, nommés de nouveau, et M. François Saint-Gelais, en remplacement de M. Octave Côté, absent, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 24 octobre courant (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

1. Comme membres du bureau d'examineurs de Kamouraska.—Le rév. F.

P. Ludger Blais, en remplacement de feu le rév. Pierre Patry et M. Louis Vincent Dumais, en remplacement de feu Alexis Thomas Michaud.

2. Comme membres du bureau d'examineurs des Iles de la Magdeleine :—Le rév. Auguste Picotte, en remplacement du rév. M. Tancrede Allard.

**UNE TERRIBLE COLLISION.**—Une dépêche de London, Ontario, annonce qu'une collision a eu lieu, le 26 au soir, sur le chemin de fer Canada Southern.

Cet accident a causé la mort du conducteur du train, M. Herbert Thayer, de St-Thomas. Plusieurs autres hommes ont aussi été blessés. Le train spécial No 16 se composant de wagons vides sous la charge de M. Thomas Reynolds, comme conducteur, et de M. Carlton, comme ingénieur, arrivait à Montrose à 5.30 heures p. m.

L'aiguilleur de la station le prenant pour un autre train, déplaça l'aiguille de manière à l'envoyer sur une voie d'évitement sur laquelle se trouvait 4 chars cambuses. L'arrière du train frappa les cambuses. La secousse renversa un poêle qui se trouvait dans la seconde cambuse et où étaient assis un certain nombre d'hommes, qui furent renversés de leurs sièges. Le poêle tomba sur l'infortuné Herbert Thayer. Cette cambuse prit feu presque aussitôt.

Tous les efforts faits pour sauver la vie de Thayer furent inutiles.

Dans le même temps, le serrefrein Schofield fut légèrement blessé. Le conducteur McGrigor s'est fait terriblement brûler un pied.

Quand on retrouva Thayer, son corps était complètement calciné. Le défunt était âgé de 21 ans et n'était marié que depuis quelques semaines.

**LA CONSOMPTION GUÉRIE.**—Un ancien médecin, qui ne pratique plus maintenant, a eu en sa possession, grâce à un missionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remède de végétal fort simple pour la guérison prompte et permanente de la consommation, des bronchites, de la catarrhe, de l'asthme et des maux de gorge et des poumons, e aussi pour la cure positive et radicale de la débilité nerveuse et de toute les douleurs nerveuses. Après avoir essayé les pouvoirs étonnants de guérison de ce remède dans des milliers de cas, il crut de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes malades. Poussé par ce motif et par le désir de soulager l'humanité souffrante, j'adresserai franc du port, à tous ceux qui le désirent, cette ordonnance en allemand, en français et en anglais, avec la direction voulue pour préparer ce remède et en faire usage. Envoyer par la malle avec un timbre, à l'adresse suivante : *W. A. Noyes, 149, Power's Block Rochester, N. Y.*

Québec, 16 octobre 1884.—kan. 70

**UN PÉNIBLE ACCIDENT.**—Un nommé Joseph Morin, âgé de 23 ans, vient d'être victime d'un bien pénible accident au bassin de radoub de Saint-Joseph de Lévis. Cet infortuné jeune homme a été frappé hier matin pendant qu'il était à son ouvrage, par une pierre qui s'est détachée du mur du bassin. Morin a eu un pied littéralement écrasé et une jambe cassée en trois endroits.

La victime a été transportée aussitôt à l'Hôpital de la marine.

**MORT SUBITE.**—Une femme d'un âge avancé ayant nom Marguerite Dupuis a été trouvée morte dans son lit mercredi matin à Louiseville.

Le coroner a tenu aussitôt une enquête, et le verdict a été : Morte de congestion de poumons.

**VAISSEAUX DANS LE PORT.**—Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 30 du courant, il est entré 542 navires dans le port, et il en est parti 530, ce qui laisse 12 vaisseaux actuellement dans le port.

Deux mille cinquante steamers de *marché* sont venus à Québec depuis l'ouverture de la navigation.

**AMPUTATION.**—Le jeune Morin, qui a été blessé à la jambe gauche par une pierre tombée d'une grue, au bassin de carénage à Lévis, a subi avec courage l'amputation de son membre blessé dans l'après-midi du jeudi. Ce sont les docteurs Lemieux et Catellier qui ont fait l'opération.

**ENCORE LA LESSIVE.**—Un jeune enfant de 18 mois appartenant à M. Joseph Favron, maçon demeurant sur la rue Richmond, faubourg Saint-Jean, a mis la main sur une boîte de lessive préparée hier après-midi pendant que la mère était occupée ailleurs, et avala quelques gouttes de ce liquide brûlant. Le bébé s'est tout brûlé la langue et la bouche ; il endure des souffrances atroces. Est-ce que les mères de familles ne peuvent pas trouver un lieu sûr pour serrer ces boîtes de lessives et éviter ainsi des tortures aussi cruelles à de pauvres petites créatures ?

**NAUFRAGE.**—Le brigantin *Elizabeth Jane*, de Carbonne, Terre-Neuve, a fait naufrage en bas de la Pointe-aux-Esquimaux. Ce vaisseau était chargé de harengs pour Montréal. L'équipage a été recueilli par la *Canadienne* ; on a pu sauver une partie de la cargaison. Les hommes de l'équipage se sont embarqués à bord des goëlettes de Gaspé pour monter à Québec.

**DISPARU.**—On demande des nouvelles de M. Thomas Dallaire, vieillard de 76 ans, qui habitait la Gatineau depuis 28 ans. Sa famille qui réside à Sainte-Marguerite, comté de Dorchester, n'a pas entendu parler de lui depuis plus de deux ans.

Toutes les personnes pouvant fournir quelques renseignements sur son compte, sont priées de les communiquer au révérend M. Et. Hallé, curé de Sainte-Marguerite.

**EN DANGER.**—Un nommé White, charretier employé aux travaux de construction de la côte du Grand-Tronc, à Lévis, a failli se faire tuer instantanément la semaine dernière. Il était à charger de terre son tombereau, lorsqu'une pierre s'est détachée du haut de la falaise et est venue s'abattre sur lui. La malheureuse victime a eu la clavicule gauche et deux côtes fracassées. L'une des côtes a traversé les chairs et a déchiré la plèvre pulmonaire. White est en danger.

**HUIT MORTS SUBITES.**—Les morts subites deviennent de plus en plus fréquentes. Dans les seules journées du mercredi et du jeudi de la semaine dernière, nous en avons eu six à enregistrer.

—M. W. Lemesurier, marchand de bois, se sentait indisposé depuis quelque temps, mais il vaquait toujours à ses affaires, et rien ne se faisait prévoir qu'il mourrait subitement pendant la nuit du mercredi.

—Il y a huit jours, la goëlette *Marianne*, capt. Dominique Landry, arrivait au havre du Palais, ayant à son bord, en qualité de passager, M. Antoine Cormier, qui s'était embarqué à la Pointe-aux-Esquimaux pour venir à Québec.

—Jeudi, M. Cormier qui était toujours à bord de la goëlette, s'étant senti fort indisposé, on le conduisit à l'hôpital de la Marine, où il expira quelques instants après. Il était âgé de 50 ans.

Le coroner Belleau a tenu ce matin une enquête à l'hôpital pour constater la cause de cette mort subite.

—M. Godefroi Bélanger, cultivateur de Saint-Ambroise, est mort subitement mercredi vers 10 heures de l'avant-midi. Ce cultivateur était sorti de sa demeure pour vaquer à ses affaires, mais se sentant indisposé il rentra. A peine eut-il franchi le seuil qu'il s'affaissa sur lui-même et expira.

Le défunt était âgé d'une soixantaine d'années.

—M. McLean Stewart, autrefois agent des terres de la Couronne, est tombé raide mort dans la rue Saint-Stanislas, le jour de la Toussaint à trois heures de l'après-midi ; il s'en revenait de l'église.

—Madame Eusèbe Patry, du faubourg St-Jean, est décédée subitement jeudi dernier.

—La paroisse de Charlesbourg a eu à déplorer la perte de M. Cantin, ancien constructeur de navires, mort subitement vendredi dernier.

Hier à la Basilique, on a recommandé aux prières le capitaine Michon, autrefois de St-Thomas de Montmagny et tenant depuis quelques années une buvette dans la rue St-Paul. M. Michon est tombé foudroyé dans son hôte vendredi après-midi.

—La femme de M. D. C. Morency, ingénieur civil à Lévis, est morte dimanche après quatre heures de maladie seulement. Pendant la journée Madame Morency était allée à l'église.

**SERVICE POSTAL.**—Les autorités postales de cette ville viennent de publier la circulaire suivante :

Quatre malles quitteront Bersimis l'hiver prochain pour la Pointe-aux-Esquimaux, comme suit : les 25 décembre, 25 janvier, 25 février et 25 mars prochains, et partiront de la Pointe-aux-Esquimaux pour Bersimis les 31 décembre, 31 janvier, 1er mars et 31 mars prochains.

Les lettres et journaux mis à la poste ou reçus à Québec les ou avant les 17 décembre, 17 janvier, 17 février et 17 mars prochains, seront expédiés par le courrier qui quittera Bersimis aux dates ci-haut mentionnées.

Deux malles quitteront la Pointe-aux-Esquimaux pour Bonne Espérance, le 25 janvier et le 25 mars 1885 respectivement, se raccordant avec la malle venant de Bersimis, et deux malles quitteront Bonne Espérance pour Blanc Sablon, le 10 février et le 19 mars 1885 respectivement.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre la Pointe-aux-Esquimaux, Bonne Espérance et Blanc Sablon, déposés ou reçus au bureau de Poste de Québec, le ou avant le 17 janvier et le 17 mars 1885, seront expédiés à destination.

**UNE FAMILLE ÉPROUVÉE.**—Il y a quelque temps, M. Elzéar Morasse, cultivateur de St-Raymond, eut sa grange détruite par un incendie ainsi que la récolte qu'elle renfermait. Tous les habitants de la paroisse s'empressèrent de venir au secours de cette famille, qui se composait du père et de la mère, de huit enfants et de l'aïeule. La grange fut reconstruite, et Morasse se rendit au village pour acheter le bardeau qu'il lui fallait pour couvrir la nouvelle bâtisse. En passant dans le village, le cheval prit l'épouvante ; Morasse fit tous ses efforts pour le maîtriser mais en vain. Dans cette course vertigineuse, Morasse perdit l'équilibre, tomba entre la voiture et le cheval, et fut traîné à une certaine distance sur le sol après avoir reçu plusieurs ruades dans la poitrine. Quand on le ramassa, il était sans connaissance. Le médecin fut appelé aussitôt, mais malgré tous ses soins pressés, la victime de l'accident succomba quelques jours plus tard, aux terribles blessures qu'elle avait reçues dans sa chute. Voilà une famille qui, dans l'espace de quelques semaines, a été cruellement éprouvée.

—Pour la guérison des rhumes, de la toux, et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 6 Novembre 1884.—No 6

# LA VOIE DU SANG

(Suite)

—Reviendra-t-il, Madame? reviendra-t-il ?

—Certainement je l'amènerai voir sa nourrice... Où est donc Pierre son frère de lait ?

Raimbaud fut pris d'un nouveau tremblement.

—Germaine l'a emporté à Meaux. —Elle a bien fait ! la vue des enfants attendris toujours...

Marguerite ôta son cachemère, enveloppa l'enfant et dit en se levant.

—Adieu ! consolez votre femme ; Ne m'oubliez pas...

Elle descendit les premières marches du perron.

Le meulier se tenait derrière elle, l'œil ardent, comme s'il éprouvait la tentation de lui arracher des bras l'enfant qu'elle tenait contre sa poitrine.

Encore deux marches, et Marguerite se trouva dans le chemin. La voiture, attendait. Le domestique ouvrit respectueusement la portière, et madame de Croissy monta en voiture, en gardant son enfant dans ses bras.

Le cheval fut enlevé d'un coup de fouet et Marguerite se trouva à la gare au moment où le train arrivant du Château-Thierry allait partir sur Paris.

Une joie ardente brillait dans son regard : elle considérait le petit être couché sur ses genoux avec un mélange d'admiration et de crainte.

—Il est beau ! fit-elle, oh ! comme je l'aime !

Tandis que Marguerite se dirigeait vers Paris, Raimbaud essayait de se remettre de l'émotion subie. Un tremblement lui restait dans les jambes ; un nuage flottait devant ses yeux.

Tant qu'il eut en face de lui madame de Croissy il ne vit qu'un danger imminent, terrible ; maintenant qu'elle était loin, un autre surgissait tout à coup, aussi redoutable.

—Germaine ! qu'allait dire Germaine ?

L'idée d'affronter sa colère lui parut insoutenable. Il sentit le besoin de se donner une énergie factice. Les billets de banque de madame de Croissy lui brûlaient la main. Il y a dans cette somme de quoi boire pendant plus de trois mois, tant qu'il voudrait, sans se créer de nouvelles dettes. Des bonnes paroles dites dans la matinée, des sages résolutions prises la veille, il ne voulait plus se souvenir. Le crime qu'il venait de commettre paraissait avoir pour jamais éloigné l'idée d'un retour à la vertu. Il lui semblait que ce qu'il venait de faire le rejetait hors de l'humanité.

Sans accorder un regard à l'enfant blessé, il prit la route du cabaret. Il était plein de gens venus de la Ferté, les uns pour visiter le lieu du sinistre, les autres, afin d'offrir leurs services. Les incendiés avaient besoin de tout. En s'occupant de philanthropie et de secours on buvait ferme. L'entrée de Raimbaud fut acclamée par Serinet, Virolle, Plumeau et Pierrotin.

—Qu'est-ce que tu paies ? demanda ce dernier d'un air narquois.

—Hier, j'ai accepté tes politesses, j'espère que tu auras la chose de ne point refuser les miennes.

—Bah ! fit Plumeau, tu as de la braise ?

—Est-il bête ! s'écria Virolle, dans un incendie il y a toujours de la braise.

—Bois un coup, Virolle, tu es malade ; c'est une maladie que de faire des calembours.

—Guillemin ! ajouta Raimbaud en adressant un signe à l'aubergiste, réglez mon ardoise, et servez des litres à discrétion. C'est moi qui régle.

—Tu as trouvé la poule aux œufs d'or ?

—Au contraire, je l'ai perdue ?

—Tu parles aussi mystérieusement qu'un almanach.

—Le petit Parisien est parti ?

—Alors l'argent que tu bois est celui de ta bourgeoise.

—Je suis le maître ! dit Raimbaud avec une emphase marquant mal une sourde crainte.

Il but, joua, perdit, et resta dans le cabaret, sans avoir le courage de reprendre le chemin de la maison. Il se demandait ce qui allait se passer. Les fumées du vin et de l'eau-de-vie, l'odeur des pipes, les gros éclats de gaieté de ses camarades l'endormaient à demi, lui enlevant la faculté de penser.

Cependant au moment où Guillemin dit : —Voilà le train arrivant de Paris qui traverse là-bas, entre les arbres...

Raimbaud tressauta, comme s'il était mû par un ressort ; il repoussa les verres et les cartes, serra nerveusement les mains de ses amis, et reprit le chemin de sa maison.

Il entendit de faibles sanglots : l'enfant blessé pleurait de souffrance et de faim.

Pendant ce temps, Germaine revenait l'esprit rasséréné, le cœur consolé par l'affectueuse réception de sa marraine. Celle-ci était une femme de cinquante ans, vivant de revenus dont elle économisait une partie, parce que, disait-elle : " On ne peut pas savoir." Cette locution équivalait à mille raisons invraisemblables : la Banque peut faire faillite ; le Gouvernement peut se ruiner. Du reste, Véronique Duverger devait à son système d'économies la facilité de multiplier moins les aumônes que les secours. Elle donnait rarement des soins aux passants, mais si une pauvre famille se trouvait dans l'embarras, elle s'efforçait de l'en tirer, sans craindre plus ses démarches que son argent. Fournir le moyen de gagner sa vie par l'achat d'une charrette à bras, de quelques outils, d'un fonds de fruits ou de gâteau lui semblait préférable au don d'une somme qui, une fois dépensée, aurait à peine diminué les privations. Véronique Duverger gardait l'intelligence de la charité.

Elle habitait une maison propre, toute petite, mais semblable à un joujou suisse. Tout y reluisait. Du haut en bas des murs s'étaient gravées, des lithographies, des portraits, des statuettes, des bouquets de fleurs artificielles ou inaltérables. Tous ces objets pour elle rappelaient une date, un lieu, un nom. Elle en passait la revue avec des attendrissements que le temps n'altérait point. Ayant vu descendre dans la tombe un grand nombre de ceux qu'elle aimait, elle s'en rapprochait par mille détails touchants. Aussi les affligés savaient qu'elle écouterait le récit de leurs peines avec patience. Jamais elle ne rebutait personne. Quand elle ne pouvait rien au mal dont se plaignaient ceux qui venaient à elle, Véronique remettait doucement leur âme entre les mains de Dieu. Elle trouvait des paroles de foi et d'amour pour reconforter chacun. Autrefois, il y avait vingt ans de cela, Véronique avait habité Reuil. Mariée à un homme dont le commerce prospérait, elle le suivit à Meaux quand il agrandit le cercle

de ses affaires. Ce fut là qu'il mourut, et jamais elle ne songea à quitter la tombe de celui qui l'avait rendue heureuse. Cependant elle gardait avec les anciens amis de Reuil des relations lointaines. Plusieurs fois avant son mariage, Germaine alla passer quelques jours chez sa marraine. C'était alors une grande fête pour toutes deux.

Les plaisirs ne variaient guère, mais Germaine ne s'en lassait point. Des promenades sous les vieux arbres des cours versant une ombre paisible et séculaire ; une visite longue et détaillée à la cathédrale, une station au cabinet de Bossuet, la revue des magasins les plus magnifiques de Meaux, c'était tout. Mais à l'église, les prières se confondaient ; sous les vieux arbres la marche semblait douce, et le soir, dans la maison, la causerie se prolongeait durant de longues heures de veillée. Au près de Germaine, Véronique recouvrait son adolescence et sa jeunesse. Elle apprenait les naissances, les mariages, les morts, racontait quelque souvenir de l'ancien temps, donnait à sa filleule des conseils sages et préparait pour elle mille menus présents.

—Quand tu seras partie, disait-elle, il me manquera quelque chose.. Je reprendrai mon éternel tricot, et je pleurerai au souvenir de ta figure rose... Germaine elle aussi se sentait heureuse dans ce milieu honnête, triste et pieux. Une seule fois la marraine et la filleule cessèrent de s'entendre : ce fut au sujet du mariage de Germaine.

Véronique connaissait trop les habitudes des meuliers pour ne point redouter que la jeune fille fit un mauvais choix. Quand elle la vit décidée, elle garda le silence, lui fit cadeau de sa toilette de mariée, mais témoigna le désir de ne point voir Raimbaud.

—Tu souffriras par lui, je serai moins gênée pour te conseiller, si je ne l'avais jamais vu. Fais des efforts pour être heureuse, et souviens-toi que le bonheur est un art difficile. Porte ta croix vaillamment : quand elle sera trop lourde vient me trouver.

C'est en souvenir de cette parole équivalant à une promesse que Germaine trouva la force d'aller confier à sa marraine le désastre qui venait de fondre sur son ménage.

D'abord elle était résolue à ne parler que de l'incendie : mais en présence de cette femme si doucement maternelle, la réserve qu'elle s'était imposée tomba. Avec des larmes, elle raconta tout : la perte de ses illusions, sa misère, le désespoir qui parfois s'emparait d'elle. Sans doute elle ne pouvait s'en prendre à personne, mais cela était aussi trop affreux d'être lié à un ivrogne que son amitié pour un misérable aurait pu envoyer comme lui en cour d'assises...

—Heureusement, il n'y a point de danger de ce côté, répondit Véronique. Jobin écarté, ton mari reviendra à de meilleurs sentiments. Dans tous les cas, ma pauvre fille, ce n'est pas moi qui te jetterai la pierre de la lapidation. Tu as bien fait de venir. Je ne te manquerai point dans une circonstance aussi pénible. J'ai là cinq cents francs en attendant un placement utile, je n'en trouverais point de meilleur que celui là. Répare ta maison. Essaie de reprendre sur ton mari l'influence compromise par Jobin. Peut-être parviendra-t-il à te ménager du bonheur, sinon complet, du moins en accord avec la gravité du mariage et de la maternité.

Elle la berça de douces paroles, et l'encouragea si bien, qu'au moment où elle la quitta, Germaine se sentait à demi reconfortée. Le trajet lui parut long. Il lui tardait de transmettre à Raimbaud les encouragements de

Véronique, de lui montrer le billet de cinq cents francs. D'avance elle voyait cette demeure rendue si misérable par l'incurie de Raimbaud, changer subitement d'aspect. On crépirait la façade ; on enlèverait la mousse des toits. Les portes et les volets s'égaieraient d'une couleur verte ; la grille elle-même deviendrait coquette. Elle placerait des pots de géraniums sur les marches du perron, elle encadrerait ses fenêtres de gobéas et de liserons multicolores. Dans l'angle du mur, elle planterait des touffes de raisin d'Amérique aux tiges écarlates, et des pieds de soleils gigantesques. Au milieu de tout ce luxe gai, son fils grandirait. Elle le berceait avec plus de joie dans ce cadre charmant. L'amitié et la protection de madame de Croissy ne lui manqueraient point. Jamais elle ne consentirait à ce qu'il devint meulier comme son père. Germaine alla plus loin dans ses projets, elle se demanda si elle ne pourrait point obtenir de Raimbaud qu'il renonçât à un métier mortel. Jamais les hommes ne manquaient de travail de labour ; elle le déciderait à prendre le hoyau et la pelle ; et dès qu'il se trouverait séparé des compagnons qui l'avaient perdu, Raimbaud deviendrait tout autre.

Le poids qui, la veille chargeait son cœur n'existait plus. Du chemin de fer à Reuil, la route lui parut courte. Elle pressa le pas dès qu'elle se trouva dans le pays. La hâte d'aller rejoindre les enfants se changeait en impatience. De loin, de bien loin, du puits banal, elle entendit pleurer chez elle.

—C'est Julien, fit-elle.

Germaine se mit à courir.

Accoté contre la cheminée, le visage respirant à la fois, et une sourde terreur, et une colère contenue, Raimbaud attendait. La lampe jetait une lueur vague dans la chambre. Germaine ferma la porte et courut au grand lit d'où partaient les cris.

—Pauvre petit ! fit-elle, me voilà !

Saisissant l'enfant blessé dans ses bras, elle lui adressa quelques paroles amicales, puis elle se dirigea vers le berceau d'osier.

Raimbaud qui l'observait quitta la place qu'il occupait devant la cheminée et se plaça devant le berceau.

—Ne le dérange pas, dit-il, il dort.

—Oh ! fit la mère, je ne l'éveillerai pas, je veux le voir.

—C'est inutile ! fit l'homme.

—Inutile que je voie mon enfant ?

—Puisque je te le dis !

—Par exemple ! fit-elle, c'est trop fort !

Il lui saisit le bras avec une force terrible.

—Je ne veux pas ! dit-il en frappant du pied, je ne veux pas !

Germaine prise d'une indicible angoisse replaça Julien sur le grand lit, puis bondissant vers le berceau, elle en écarta les rideaux blancs.

Le berceau était vide.

—Mon enfant ! cria-t-elle, où est mon enfant ?

—Tais-toi ! fit Raimbaud ; je ne veux pas que tu cries, que tu appelles, que tu amentes le village.

—Qu'est-ce que cela me fait ! répondit Germaine, il me faut mon enfant, à moi ! Si je fais du bruit, si je cause du désordre, tout le monde comprendra cela— J'ai laissé mon ici, bien vivant ! Il faut me le rendre, entends-tu, il faut me le rendre !

—Pierre n'est ni blessé ni malade répliqua Raimbaud.

—Où est-il ? chez une voisine ? Il fallait le dire tout de suite. Je t'avais cependant bien recommandé de ne laisser pénétrer ici personne du pays.

—Ce n'est pas une personne du pays qui est venu le prendre.

—Mais parle ! tu me fais mourir ! Où est mon enfant ? Qu'est-il arrivé ?..

—Oui, je parlerai, dit Raimbaud, et tu m'écouteras. Ce qui est fait est fait, et pour le moment il faut que cela reste ainsi.

Germaine commençait à entrevoir quelques choses d'effrayant. Elle tomba sur une chaise, les yeux fixés sur son mari. Elle lut dans ses regards le trouble de l'ivresse et l'irritation qui rend possible tous les crimes et elle attendit les mains croisées sur les genoux qu'il lui révélât toute la vérité.

—Pendant la matinée, dit-il, je suis resté à la maison, travaillant, menuisant, ne bougeant pas d'ici... Au moment où je ne songeais le moins à elle, une femme est entrée.

—Joubarbe ! demanda Germaine.

—Madame de Croissy...

Un soupir s'échappa des lèvres de Germaine, mais elle ne devinait pas encore la vérité.

—Madame de Croissy avait appris par les journaux l'incendie de Reuil, prise de crainte, elle arrivait pour voir son enfant, pour l'emporter... Lui montrer Julien blessé, le front entouré de bandages, je n'y pouvais songer... Les enfants se ressemblent à cet âge... Julien et Pierre ont également les yeux bleus et les cheveux blonds... Il fallait répondre et mettre son enfant dans ses bras... Pierre était couvert de vêtement appartenant à son frère de lait.

—Et tu lui as donné mon enfant !

—Je ne veux pas aller au bagne, dit Pierre, et j'y serais allé pour avoir blessé Julien... Elle ne s'est doutée de rien ; elle a pris notre fils et l'a emporté !

—Tu as fait cela ! Tu as livré ta chair et ton sang parce que tu avais peur !

—Il fallait sauver la situation dans un moment dangereux.

—Oh ! s'écria Germaine, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu, mais madame de Croissy connaîtra la vérité demain.

—Tu ne feras pas cela, Germaine, tu ne le feras point d'abord parce que je ne le veux pas, ensuite parce que ce serait inutile.

—Inutile ! Elle va croire que Pierre est à elle.

—Pendant quelques jours... Ou est le mal ? Il s'agit de laisser à Julien le temps de se guérir, voilà tout. Alors tu partiras pour Paris, tu redemandera ton nourrisson, tu le ramèneras et tout s'arrangera... Madame de Croissy a repris l'enfant pour ne point le laisser dans une maison incendiée ouverte à tous vents, elle te le rendra quand elle verra une demeure coquette et plus jolie qu'auparavant... Il n'y aura nulle difficulté à opérer cette substitution nouvelle.

Une fois l'enfant guéri, que pourrais-tu me faire ? Je répondrais : l'enfant est tombé, il s'est blessé. Bien malin serait le docteur capable d'expliquer que j'ai envoyé une bouteille à la tête du petit.

Germaine secoua la tête.

—Je refuse de participer à cette fraude, dit-elle. C'est à mes yeux un crime plus grand que la vivacité qui te fit blesser cet innocent. Mieux vaut la vérité quelle que soit.

—Tu veux me perdre ! s'écria Raimbaud.

—Tu veux bien m'avilir, répondit Germaine.

—N'insiste pas, ne réplique pas, fit l'homme qui la tenait pantelante sous son regard. Je suis dans une voie mauvaise. J'ai bu de l'eau-de-vie pour me donner du courage. Je ne voulais pas faiblir devant toi. Aussi, ce qui est dit, est dit ! Ce qui est consommé est consommé ! Et quand Pierre resterait quelques semaines, quelques mois chez madame de Croissy, où serait le malheur ? Ne te souviens-tu pas des paroles de la Joubarbe : Pierre est chétif ; pour qu'il vive, il lui faudrait l'existence d'un enfant riche, les gâteries du

luxe... Toute cela, il l'aura tant que madame de Croissy le croira son enfant... Tu vas soigner Julien, le guérir vite, et dès que les cheveux couvriront la cicatrice, si tu n'as pas auparavant trouvé le moyen de faire un nouvel échange, tu avoueras toute la vérité.

—Et l'on me croira ta complice.

—Non, je me chargerai de tout.

—Jamais ! fit Germaine, moi aussi, j'ai une volonté, et je dis : non !

Raimbaud se versa un nouveau verre d'eau-de-vie.

—Ne me tente pas ! dit-il, ne me tente pas ! cède à mon vouloir pour cette fois seulement... Je vois rouge à cette heure... Si tu dois me dénoncer comme ayant blessé Julien, et que je doive être condamné pour cela, je ne le serai guère davantage pour m'être vengé de toi... Tu m'as fait souffrir, avec tes plaintes et tes crieries... J'ai assez de tout cela ! Promets-moi d'obéir, ou je frappe...

Il prit un couteau sur la table et le brandit sur Germaine.

—Non ! fit-elle, non !

Mais Raimbaud la saisit d'une main par le cou, la renversa sur la table, et leva l'arme au-dessus de sa poitrine.

—Cèderas-tu ? fit-il encore.

—S'il me tue, pensa la mère, je ne reverrai plus mon fils...

—Cèderas-tu ? répéta-t-il.

Cette fois la lame du couteau fendit le mouchoir et la robe de Germaine. Mais l'effort avait été trop grand, elle roula à terre évanouie.

La lampe s'était renversée, puis éteinte. Raimbaud enjamba le corps de sa femme et s'enfuit.

Quand Germaine revint à elle, la tête vide, le corps bistré, l'engoulement criait au-dessus de la maison d'une façon sinistre, et minuit sonnait au clocher.

## VIII

## SOUFFRE-DOULEUR

A partir de cette heure une vie infernale commença pour Germaine. D'abord un moment par la terreur, elle résolut d'attendre la guérison de Julien de Croissy, et d'aller ensuite révéler la vérité. En dépit de ses soins, la blessure de l'enfant se cicatriza lentement. Il avait fallu couper les cheveux du pauvre petit, et ces cheveux ne repoussaient pas vite. On aurait vu tout de suite l'horrible plaie, et Raimbaud eût subi un jugement. Ce jugement eût été le déshonneur pour la famille, et la condamnation du père fût retombée sur l'enfant innocent. Mille projets furent successivement élaborés puis abandonnés. De quelque côté que se tournât l'infortunée, elle se trouvait prise dans le filet dont elle n'avait point eu le courage de rompre la première maille. C'est sur cela que Raimbaud avait compté. Ne gardant plus la force de révéler la vérité à madame de Croissy, Germaine songea à voler son enfant. Elle le reprendrait de force, elle le rapporterait chez elle. S'il le fallait, elle garderait les deux frères de lait. Ce qu'elle voulait, c'était son Pierre. Lorsque Julien guéri commençait à marcher sur ses jambes vaillantes des larmes lui venaient dans les yeux. Elle ne l'aimait pas, elle ne pouvait l'aimer ! On eût dit que Julien possédait déjà l'intuition de cette antipathie, ses yeux se levaient craintivement sur la jeune femme. Il paraissait la redouter, et cependant elle ne le frappait jamais.

Raimbaud achevait de dépenser ses mille francs remis par madame de Croissy. Germaine ne songeait plus à faire réparer la maison, tant qu'elle se sentirait remplie d'angoisse elle laissait au fond d'un coffret les 500 francs de Véronique. Elle travaillait pour manger, se jetait à tout, sans choisir l'ouvrage. Tantôt elle lavait du linge à la Marne, tantôt elle piochait la terre, binait les gros

légumes ou ramassait derrière les faucheurs. A mesure que le temps s'écoulait elle sentait qu'il lui serait moins facile d'agir. A la pensée des efforts nécessaires pour aboutir peut-être à devenir suspecte ou à faire retomber sur son mari une accusation de " suppression d'état " elle se sentit faiblir. Ce fut la lecture d'un ancien procès qui lui apprit le sérieux danger couru par son mari. L'acte de violence dont il s'était coupable n'était plus maintenant son seul crime ; en laissant madame de Croissy emporter Pierre à la place de Julien il s'était rendu passible d'une peine grave. Germaine en revint donc à sa première idée, tenter de reprendre son enfant par ruse, et de l'emporter loin, bien loin.

Elle ouvrit un matin la boîte dans laquelle se trouvaient les 500 francs de sa marraine, prit un des billets et partit pour Paris. Elle se rendit chez madame Croissy.

La jeune femme qui se trouvait dans sa chambre donna ordre de la faire entrer.

Assise sur un siège bas, enveloppé dans une robe de chambre de cachemire blanc, bordée d'une soyeuse fourrure de castor des Indes, la jeune femme tenant un enfant sur ses genoux s'efforçait avec des rires de chausser le mignon d'une bottine de satin blanc piquée. Il agitait ses jambes fines et ses pieds roses. Il se renversait avec des gonflements de cou semblables à des tourterelles ; la joie pétillait dans ses yeux, ses mains trouées de faussettes jouaient avec les cheveux dénoués de sa mère.

Jamais tableau ne fut à la fois si poignant et si adorable.

Agenouillée sur le tapis, une fraîche paysanne portant le bonnet bourguignon enguirlandé de coques de ruban et laissant traîner deux flots sur son dos chauffait l'habillement de l'indiscipliné.

—Madame ! dit la femme de chambre, c'est la nourrice.

—Venez, venez, Germaine, voyez comme Julien est bien portant.

La jeune femme baissa la tête et colla ses lèvres sur les pieds de l'enfant.

—Mon petit ? mon cher petit ! murmura-t-elle.

Marguerite vit briller une larme dans ses yeux.

—Vous l'aimiez bien, lui dit-elle, je le sais. Faute de vos soins peut-être n'aurait-il pas pu vivre... J'en serais morte, voyez-vous... Si vous saviez combien je l'adore. On me reproche de le gâter... C'est naturel, n'est-ce pas ? Je n'ai que lui, et il sera riche... Monsieur de Croissy augmente tous les jours sa fortune afin de le rendre un jour plus heureux... Et puis, quoiqu'il se porte bien, il reste délicat. Si vous saviez combien le docteur Bénardieu exige un régime compliqué... Il faut des farines spéciales à ce petit homme, du vin parfumé à la coca, des jus de viande... Il mourrait sans cela...

—Il mourrait ! répéta Germaine comme un écho.

—On ne vit que pour lui ici. Nous sommes tous à ses ordres, à commencer par moi.

—Ainsi, Madame, demanda Germaine, sans oser lever les yeux sur madame de Croissy, si ce cher ange, au lieu d'être dans un milieu comme celui-ci habitait chez de pauvres gens...

—Il serait perdu, répondit Marguerite.

Germaine poussa un profond soupir.

—Oh ! fit-elle, il se fortifiera avec l'âge... Ne me le donnez-vous jamais à la campagne, pendant l'été ? Vous savez combien l'air est bon à Reuil. Il s'en est bien trouvé le cher mignon... Je serais si heureuse, Madame, si heureuse ! Tenez j'ai des tristesses plein le cœur, en songeant

à lui... Il faut me promettre de le renvoyer.

—Dans les beaux jours, répondit en souriant madame de Croissy. Lorsque les bords de la Marne seront couverts de grandes absinthes sauvages et de saponaires aux fleurs roses Est-elle réparée votre maison ?

—Oui, madame ! répondit Germaine.

—J'espère que votre demeure est une des plus coquettes maintenant. Si les mille francs n'ont pas suffi, dites-le nous sans crainte.

—Mon Dieu ! pensa Germaine, il n'a pas seulement livré mon fils, il l'a vendu.

Ce fut le dernier coup.

Elle n'osa parler ni de son logis ni du village. Oserait-elle y rentrer, si elle parvenait à reprendre Pierre. Du reste un travail terrible s'opérait dans son esprit : le mal dont les conseils de son mari avait mis le germe en elle commençait à grandir. Une pensée terrible lui vint, pensée qui la rendait complice du misérable. Ce qu'il avait fait par terreur, elle sentit qu'elle le pourrait faire par dévouement.

Tout le monde s'accordait pour préférer la même menace : la Joubarbe et le docteur Bénardieu : si son fils demeurait privé des gâteries dont on pouvait l'entourer dans une maison riche, il mourrait...

Maintenant, il dépendait d'elle qu'il vécût.

Son mari avait proféré le premier mensonge, il s'était rendu coupable de la première supercherie. Il ne lui restait qu'à ne point le démentir. Quand tout danger aurait cessé pour l'enfant, elle avouerait tout, quitte à subir la moitié de la peine, mais au moins son Pierre serait sauvé ? Quand il comprendrait, quand il pourrait l'entendre et lui répondre, elle lui raconterait cette histoire. Et l'enfant se jetterait dans ses bras en lui criant : " Emmène-moi. " S'il doutait, elle avait des témoins. Jobin Renard qui avait vu fracasser le crâne de Julien ; la Joubarbe qui l'avait pensé !

Elle se tairait : il fallait avant tout que l'enfant vécût.

Vers le soir elle prit congé de madame de Croissy, couvrit son fils de baisers et reprit la route de Reuil.

Un grand changement s'accomplit en elle. Jusqu'alors elle s'était considérée contre la victime de son mari, souffrant par lui dans sa chair comme dans son cœur. Cette fois elle se regarda comme sa complice, et se sentait déçue.

Le sentiment auquel Germaine obéissait en se taisant, ne suffirait point pour l'absoudre. Les chagrins qu'elle prétendait s'éviter, elle les infligeait au cœur d'une autre femme. Vainement elle tenta de compenser par une grande tendresse le tort qu'elle causait à Julien de Croissy quand elle l'appelait pour lui adresser une bonne parole ou lui donner un baiser, tout se révoltait en elle. Le pauvre petit le devinait. Il devenait triste et craintif. Son cœur naturellement bon et tendre se repliait sur lui-même empli d'amertumes au-dessus de son âge. Raimbaud se montrait brutal, et Germaine troublée. Il en résulta que Julien s'éleva seul, comme un grand nombre d'autres fils d'ouvriers que les divers travaux des parents laissent isolés toute la journée.

C'était un bel enfant, à taille haute pour son âge. Ses traits distingués et fins étaient empreints d'une extrême douceur. Ses cheveux blonds bouclant naturellement sur son front couvraient l'ancienne cicatrice laissant au haut de la tempe une croix plus pâle encore que sa peau délicate et fine. Quand une violente émotion l'agitait, le sang affluait à cette partie du crâne, et la cicatrice devenait couleur de sang.

Raimbaud travaillait pour manger

et pour boire : Germaine gagnait son pain et celui de l'enfant. Il lui arrivait souvent, tandis qu'assise près d'un triste feu de fagots ramassés par elle dans les bois environnants, de songer à son fils à elle, se chauffant devant une cheminée haute et claire. Elle fermait les yeux pour le voir rayonnant de santé, le rire aux lèvres. Alors, elle se répétait :

—Le bien-être dont il jouit, il me le doit. Que je dise un mot, et il redevient le fils de cet ivrogne qui dort vautre sur la paille. Cela ne se peut pas, je ne le veux plus... A moins qu'il le veuille lui-même... Je lui demanderai un jour et suivant sa réponse j'agirai... La voie du sang est-elle un mensonge ? Ne sentira-t-il rien se remuer en lui quand je le prendrai dans mes bras ?

Elle commençait un interminable conte semblable à ceux des nourrices ; elle entendait la voix de son fils, elle le voyait rentrant dans sa maison qu'il déclarait préférer à l'hôtel de Marguerite de Croissy.

Si le pauvre petit, qui vivait près d'elle, seuffre-douleur de cette créature qui, après avoir été victime finissait à son tour par devenir bourreau, s'approchait demandant un mot affectueux, une caresse, elle murmurait :

Ce n'est pas ta faute !

Mais le son de la voix restait sans chaleur, et la caresse ne rassasiait pas souvent.

Le soir il y avait souvent des scènes entre Germaine et Raimbaud. Au milieu de leurs violences ils proféraient de sourdes menaces. Chacun d'eux jetait à la tête de l'autre un reproche mystérieux. Le mari cessait de redouter les délations de la femme. Si elle se taisait, c'est qu'elle l'approuvait. Ils s'unissaient sur un seul point : éloigner le plus possible l'enfant de la maison.

Celui-là, devant tous, il fallait bien le nommer Pierre ! au fond de leur conscience ils savaient seuls que ce pauvre être était Julien de Croissy.

Ce fut un soulagement pour eux quand il fut temps de l'envoyer à l'école.

A partir de ce moment, du reste, le petit Paria cessa de s'ennuyer. Il se lia avec quelques camarades de classe, et il aspira le savoir comme le font souvent les déshérités. Il y trouvait une consolation inattendue.

Par bonheur il eut pour maître d'école un homme de valeur, honnête et travailleur ; père de famille, aimant les enfants, et sachant d'autant mieux les prendre, les instruire et les intéresser qu'il essayait d'abord chez lui les méthodes nouvelles. La mémoire de Pierre n'avait d'égale que son intelligence. Il saisissait et retenait. Ce fut en jouant qu'il apprit à lire, et il écrivait au bout de quelques leçons. Dès qu'il sut lire, il n'eut d'autre désir que de se procurer des livres. Il en empruntait timidement, les traitait avec un respect de bibliophile, les rendait avec exactitude, et parcourait tout ce qui lui tombait sous la main. Quand il trouva le *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche, un voile se déchira devant ses yeux. Tout s'anima autour de lui d'une façon merveilleuse. Il s'intéressa à la structure des plantes, il étudia les mœurs des insectes. Durant de longs soirs, pendant les nuits claires, couché dans l'herbe, les regards levés vers les étoiles il regarda les astres s'allumer au-dessus de sa tête. Une carte du ciel qui lui tomba sous la main lui servit à retrouver la forme et le nom des constellations.

Le crayon qu'on lui plaça dans les doigts pour lui apprendre le dessin linéaire lui apprit à copier d'instinct ce qui s'offrait à sa vue. Il crayonna les maisons, les vaches passant le long des chemins. Il reproduisit l'al-

lure du facteur, et l'étrange figure du sonneur de cloches. Bientôt Pierre Raimbaud devint le meilleur élève de sa classe, et le maître d'école exprima plus d'une fois le regret de ne point savoir le latin.

—Il y mordrait ! disait-il, et quand on mord au latin, on arrive à tout.

Le pauvre petit excitait d'autant plus d'intérêt que ses parents semblaient moins s'en occuper. Germaine prenait une humeur difficile, presque farouche. Son mari allait d'un chantier à l'autre, travaillant deux jours par semaine, et traînant le reste du temps sur les chemins et dans les cabarets. Ils ne se voyaient guère. La haine de Germaine pour lui avait grandi. Elle lui en voulait de sa propre déchéance, de ses remords, des terreurs qui la prenaient la nuit, quand elle rêvait que son enfant, son véritable enfant était mort dans les bras de Marguerite de Croissy.

La date qu'elle s'était fixée pour un nouveau voyage à Paris était arrivée ; Germaine prévint le petit qu'elle ne rentrerait pas de la journée, et quitta Reuil. La malheureuse s'était efforcée de se faire présente. Elle portait ses habits les meilleurs, mais elle ne pouvait plus effacer de son visage le stigmate terrible d'une douleur méritée, d'un remords persistant. Dans un panier elle avait réuni tout ce pouvait plaire à un enfant : des fleurs, des gaufres faites par elle avec grand soin.

Elle arriva de bonne heure à Paris presque au moment où Marguerite allait se mettre à table pour déjeuner. Elle entra timidement, sur un ordre de la jeune femme. Une exclamation de joie et d'orgueil s'échappa de ses lèvres à la vue de l'enfant. Qu'il était beau et fier, celui qu'elle avait porté dans son sein et bercé dans ses bras. Vêtue de velours et de dentelles, le regard clair, la bouche dédaigneuse, joueur turbulent, il ne jeta pas même un coup d'œil sur la pauvre femme prosternée sur le tapis, et tendant vers lui les bras.

—Embrasse ta nourrice ! dit Marguerite d'une voix douce.

Il s'approcha lentement, d'un air boudeur, et avança la joue.

Germaine ne voulut pas voir sa répugnance. Elle le saisit dans ses bras avec une tendresse avide, affolée, et le couvrit de baisers ardents.

Il s'échappa tout effaré.

—N'ayez pas peur, lui dit Germaine, en étouffant ses larmes ; vous ne vous en souvenez point, mais ce n'est pas la première fois que je vous couvre de baisers... L'amour que j'ai pour vous, jamais vous ne le saurez... A la pensée de venir aujourd'hui, je suis restée deux nuits sans dormir... Tenez, voici des fleurs que j'ai cueillies pour vous...

—Ah ! fit le petit garçon avec dédain, maman en a de bien plus belles dans la serre.

—Oui, dit Germaine d'un accent brisé, et pour les cueillir, pour en embellir sa maison, il lui suffit de donner ordre, mais moi, j'ai couru à travers champs et bois pour ramasser cette pauvre herbe... Il n'y a pas que rien de la rosée, dessus il y a des larmes...

La jeune femme fouilla dans son panier,

—Oh ! j'ai des fruits aussi ! fit-elle. Regardez ces pommes rouges, ces belles poires couleur d'or.

—J'aime mieux les ananas, répondit l'enfant.

Germaine tremblait tellement qu'elle laissa rouler quelques fruits à terre. Ce fut madame de Croissy qui les ramassa.

—Peut-être aurai-je été mieux inspirée en faisant ces gaufres, dit-elle.

Elle tira des gaufres appétissantes d'une serviette, et les plaça devant l'enfant.

Il secoua la tête avec dédain.

—Ah ! fit Germaine, il ne pourrait jamais vivre à la campagne, n'est-ce pas, Madame... ses goûts sont si différents de ceux des enfants du pays...

—La campagne ! fit le petit volontaire, j'y mourrais de chagrin. Est-ce qu'on m'y donnerait des joujoux comme ceux-ci ?

—Non, sans doute, reprit Germaine je suis trop pauvre pour cela, mais je vous donnerais un joli mouton vivant, blanc comme la neige, vous lui mettriez une sonnette au cou, et il vous suivrait comme un chien... Vous vous amuseriez dans les meules aux foins nouveaux. Et puis la campagne est remplie d'oiseaux, de fleurs.

—Ça m'est bien égal ! les fleurs et les oiseaux. J'ai un rossignol mécanique. Il chante quand je veux. A la campagne les hommes jurent toujours, et les femmes ont de vilains habits. Voyez comme maman est belle ! Et puis tout est joli ! Papa m'a promis un petit cheval corse, et une voiture pour moi seul, c'est plus beau qu'un mouton avec une sonnette au cou...

—C'est vrai ! c'est vrai ! balbutia l'infortunée.

—Vous ne partez pas ? demanda Marguerite.

—Je vous demande pardon, Madame, je m'en vais... Vous voir, embrasser l'enfant, c'est tout ce que je souhaitais.

—Ecoutez, dit Marguerite, vous ne refuserez point ce que je vais vous offrir. Les mères sont toutes coquettes de leurs enfants. Acceptez quelques-uns des vêtements de mon fils pour le vôtre ; tous deux sont du même âge et de tailles égales. Je veux aussi que vous emportiez pour lui des jouets et des livres...

—Oh ! des livres surtout, Madame — Il est donc studieux ?

—Pas un ne l'égale dans le village Madame. Il émerveille le maître d'école. Il sera bien heureux de pouvoir apprendre.

—Vous êtes heureuse qu'il ait ces aptitudes réfléchies, dit Marguerite, Julien joue toute la journée, et met en pièces les livres qu'on lui achète.

—Je serai bien assez riche ! fit l'indiscipliné ; papa dit que j'aurai 100 000 de rente. On en sait toujours assez avec cela.

Germaine prit les petites mains de l'enfant et dit :

—Non, dit-elle, vous vous trompez, jamais en n'en sait assez, les fortunes s'écroulent, le bonheur fuit comme l'eau dans les mains... Etudiez, apprenez, cela vous servira plus tard... Ne rendez pas stériles les sacrifices de votre mère... Si vous saviez combien vous la faites souffrir... Promettez-moi que désormais vous serez sage, promettez-le moi je vous en supplie.

—Ah ! fit l'enfant, tu pleures toujours c'est ennuyeux !

—Ennuyeux ! répéta la mère avec un sanglot, ennuyeux ! Souviens-toi que tu m'as dit ce mot quand j'avais le cœur rempli de tendresse et les yeux humides de larmes... Si petit que tu sois, rappelle-toi que tu as vu à tes pieds la femme, qui t'aime le plus au monde, et que tu lui a refusé un baiser... Plus tard ! oh ! plus tard !

Elle se leva et e'adressant à Marguerite :

—Adieu, Madame ! vous êtes bonne, vous êtes un ange.

—Embrassez Pierre pour moi, répondit madame de Croissy, et puis, ne craignez point de me demander pour lui des livres, cela portera bonheur à ce méchant enfant-là.

Germaine prit le paquet et s'enfuit.

—La voie du sang ! murmura-t-elle. Il n'y a pas de voie du sang ! Un moment elle fut tentée de remonter, de pénétrer de nouveau dans

cet appartement luxueux, d'en arracher l'ingrat pour lequel elle devenait criminelle, de lui crier : — C'est moi, ta mère ! Tu me suivras, j'ai le droit de t'emporter ! — Eh bien ! après quand elle ferait cela, l'en aimerait-il davantage !

Le crime dévoilé, le scandale, lui donneraient-ils la tendresse de cet être qui s'annonçait si égoïste et si dur.

—Il ressemble à son père ! murmura-t-elle, son père qui l'a livré et vendu pour mille francs !

Quand elle rentra chez elle, le petit garçon s'y trouvait seul.

D'un élan il se jeta dans les bras de Germaine.

Son cœur était si gros qu'elle n'eut pas le courage de le repousser.

En fermant les yeux elle tenta de se faire illusion, et de croire que c'était son enfant, son enfant à elle... Des larmes roulèrent sur ses joues, et l'enfant les but dans ses baisers.

Tu m'aimes donc ! demanda-t-elle, tu m'aimes donc ?

—Oui, oui, je t'aime, et mon grand chagrin est de croire que tu ne te soucies guère de moi, Je ferais tout ce que tu voudrais cependant, si tu demandais de moi quelque chose... J'aimerais t'entendre dire : — " Pierre va ici, Pierre ! fais cela..." — J'obéirais, content d'être utile à quelque chose, et de te prouver ma grande tendresse... Je puis bien te dire cela, maintenant que tu m'embrasses et que tu me gardes sur tes genoux, j'ai souvent pleuré seul, dans les bois à la pensée que je t'étais une charge et un ennui...

—Ce n'est pas ! ce n'est pas ! fit Germaine avec une vivacité nerveuse. Ce serait en vérité trop d'injustice... Tiens, j'ai pensé à toi, au contraire.

Elle défit le paquet et en tira des livres.

—Vois, fit-elle, il y a dans ces pages-là beaucoup de science expliquée par les images... Et ce n'est pas tout : voici des jeux qui t'apprendront des choses que tu ignores... la mécanique, l'architecture... Tout cela est pour toi !

—Mon Dieu ! mon Dieu ! fit l'enfant en extase. Oh comme je vais apprendre vite ! que tu es bonne de me faire ces magnifiques cadeaux.

Germaine commença à déshabiller l'enfant avec une douceur caressante, elle lava son joli visage, peigna ses cheveux blonds, en roula les anneaux sur ses doigts, puis posa ses lèvres sur la cicatrice pâle, comme on fait sur les plaies d'un martyr. Au bout d'un moment Pierre semblait métamorphosé. Les vêtements élégants de celui qui usurpait sa place, lui seyaient admirablement. Il avait l'élégance mutine, et la grâce, Epris, sans le savoir, de tout ce qui était beau, soyeux, agréable au regard et reposant, l'enfant aimait une propreté raffinée et un costume décent. Celui dont on le revêtait dépassait sans doute le milieu dans lequel il devait vivre, mais il n'y songea point, et se borna à se réjouir d'être habillé avec un lux inattendu.

—Soigne tes vêtements, lui dit Germaine. Il faut les faire durer. Je ne veux plus que tu sois habillé comme un pauvre.

L'enfant lui promit et tint parole.

(A suivre.)

Le Caire 29.

Le général Wolseley est arrivé à Ambigol. Les Canadiens ont fait passer la deuxième cataracte du Nil à cent vingt canots.

Cinquante Bachibouzouks, envoyés de Massouah à la poursuite des maraudeurs se sont joints à une bande de brigands abyssiniens. Deux européens sont détenus en otage.

